

Seïf El-Islam Kadhafi

L'OPTION AU RÈGLEMENT DE LA CRISE LIBYENNE ?

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7022 - DIMANCHE 20 JUIN 2021
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Annulation des frais de confinement

L'ambassade d'Algérie en France dément

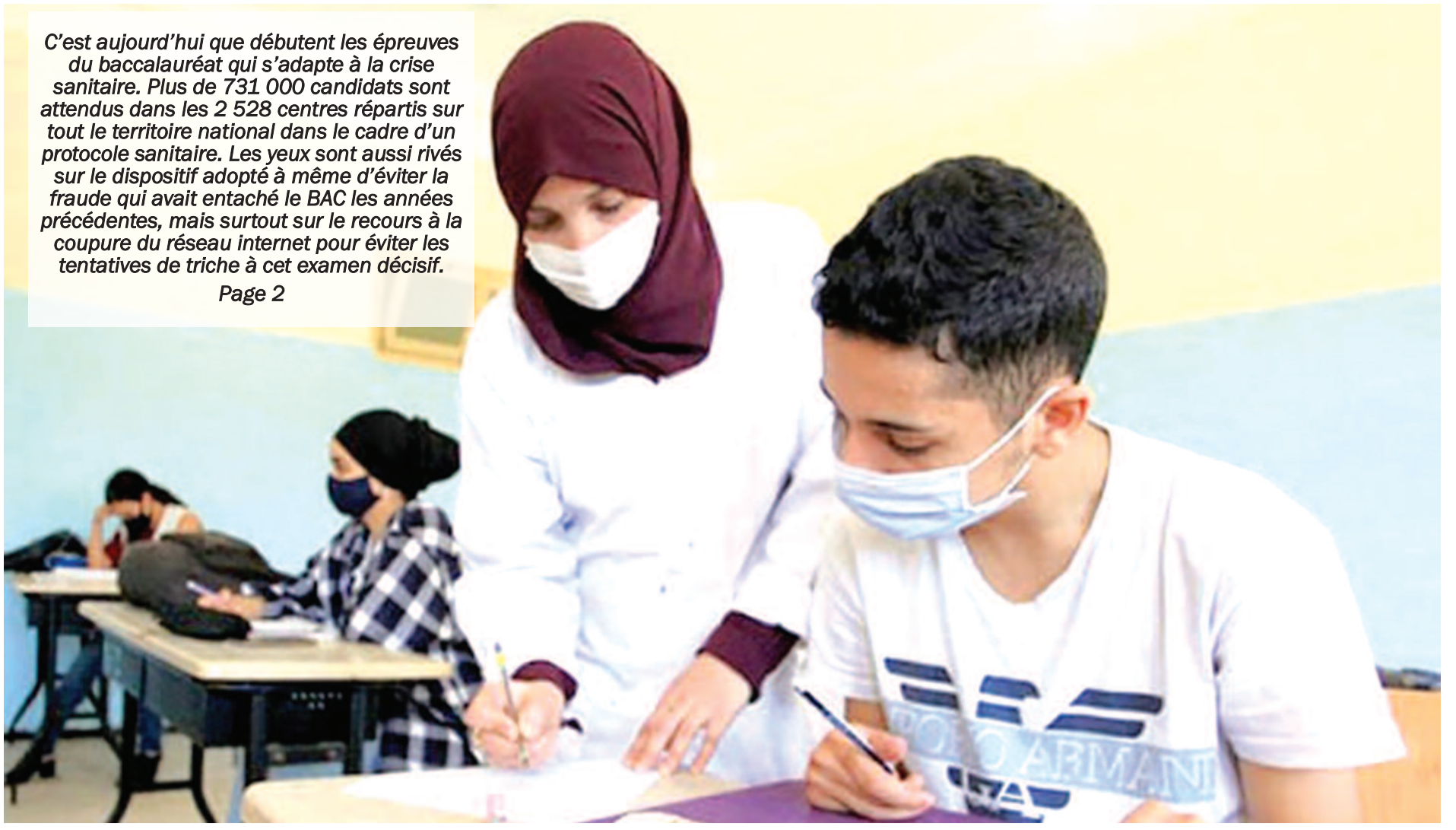
Page 5

PLUS DE 731 000 CANDIDATS CONCERNÉS DÈS AUJOURD'HUI

TOP DÉPART POUR LE BACCALAURÉAT

C'est aujourd'hui que débutent les épreuves du baccalauréat qui s'adapte à la crise sanitaire. Plus de 731 000 candidats sont attendus dans les 2 528 centres répartis sur tout le territoire national dans le cadre d'un protocole sanitaire. Les yeux sont aussi rivés sur le dispositif adopté à même d'éviter la fraude qui avait entaché le BAC les années précédentes, mais surtout sur le recours à la coupure du réseau internet pour éviter les tentatives de triche à cet examen décisif.

Page 2



APRÈS LE SCORE D'UN SIÈGE À L'APN

Jil Jadid répond à ses détracteurs

Page 3

COMMERCE

Autorisation d'exporter les produits du terroir

Page 4

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

L'ancien ministre Tahar Khaoua placé en détention provisoire

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

TRICHERIE AU BAC

Des sanctions allant jusqu'à l'emprisonnement

EN ALGÉRIE, le baccalauréat, dont les épreuves débuteront aujourd'hui, n'échappe pas aux tentatives de fraude, et ce en dépit de toutes les mesures de sécurité prises par les autorités, à l'instar de la coupure du réseau Internet.
A une semaine de l'examen décisif du baccalauréat, le risque de fraude n 'est pas écarté. Les autorités concernées, qui ont prévu toutes les mesures nécessaires pour lutter contre ce phénomène, mettent en garde les candidats contre tout dépassement.
Tricher lors d'un examen est une fraude, a prévenu le procureur adjoint auprès de conseil judiciaire algérien, El-Arbi Tahar. En effet, les sanctions peuvent être très lourdes et toute tentative de fraude peut entraîner des mesures disciplinaires.
Les candidats qui seraient tentés de frauder au cours des épreuves du baccalauréat ainsi que toute personne impliquée dans la fuite des sujets d'examen feront l'objet de sanctions quasi systématiques qui peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement. «Le code pénal comportait les garanties nécessaires pour éviter toute action et tout délit qui porterait atteinte à le crédibilité des examens officiels, dont le certificat de baccalauréat», a confirmé le procureur adjoint. En effet, le code pénal, en son article 253 bis 6, prévoit un emprisonnement de un à trois ans et une amende de 100 000 à 300 000 DA pour quiconque qui, avant ou après le début de l'examen, publie ou divulgue les sujets ou les réponses aux examens finaux pour l'enseignement primaire, intermédiaire, secondaire ou lors des concours de l'enseignement supérieur.
La même peine s'applique à quiconque use de l'identité d'un autre candidat à l'examen, à savoir un emprisonnement de un à trois ans et une amende de 100 000 à 300 000 DA. Quant aux personnes chargées de préparer, d'encadrer ou de superviser les épreuves du baccalauréat et qui se sont avérées avoir été impliquées dans la fuite de sujets ou de réponses d'examen, la peine a été fixée à un emprisonnement de 5 à 10 ans et à une amende de 500 000 à 1 500 000 DA, en plus des sanctions complémentaires dans ce genre d'infraction, comme le retrait des droits civils, nationaux et familiaux.

Lynda Louifi

BEJAÏA

16 391 candidats inscrits

PAS MOINS de 16391 candidats au baccalauréat session du mois de juin 2021 devraient rejoindre dès ce matin et pour une durée de quatre jours et cinq jours pour certaines filières les 60 centres d'examens dont celui ouvert dans le centre pénitencier d'Oued-Ghir (Béjaïa). Parmi ces candidats, il y a 11028 scolarisés et 5363 candidats libres, 10 candidats aux besoins spécifiques dont 02 non-voyants et 08 handicapés physiques, 128 candidats en détention. Les centres d'examens seront encadrés par 3182 surveillants et encadreurs. Notons que «620 policiers de différents grades devraient assurer la sécurité des candidats et de 51 centres d'examens dont 19 au niveau de la ville de Béjaïa», indique la cellule de communication sûreté de wilaya. Et de souligner que «pas moins de 56 véhicules ont été mobilisés pour la circonstance».

N. Bensalem

PLUS DE 731 000 CANDIDATS CONCERNÉS

Top départ du baccalauréat aujourd'hui

C'est aujourd'hui que débutent les épreuves du baccalauréat qui s'adapte à la crise sanitaire. Plus de 731 000 candidats sont attendus dans les 2 528 centres répartis sur tout le territoire national dans le cadre d'un protocole sanitaire. Les yeux sont aussi rivés sur le dispositif adopté à même d'éviter la fraude qui avait entaché le BAC les années précédentes, mais surtout sur le recours à la coupure du réseau internet pour éviter les tentatives de triche à cet examen décisif.



Après l'examen de 5e et du BEM, place au Bac qui va se dérouler du 20 au 24 juin. 731 723 dont 459 545 candidats scolarisés (180 833 garçons et 278.712 filles) et 272 0178 candidats libres (140 099 garçons et 132 079 filles), sont attendus dans les différents centres d'examens, outres les 5 084 détenus.
Cette année, en dépit de la crise sanitaire qui sévit toujours, le déroulement de l'examen est maintenu pour le mois de juin, alors que la session 2020 a été décalée au mois de septembre avec la baisse de la moyenne d'admission à 9 sur vingt. L'impact de la crise sanitaire sur le déroulement de l'année scolaire (les cours étaient dispensés par groupe), va être aussi ressentit les jours des épreuves, notamment avec l'obligation du port du masque. Des consignes ont été d'ailleurs données pour veiller au respect du protocole sanitaire.
Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, avait appelé à imposer aux encadreurs des examens scolaires nationaux le respect des circulaires réglementaires et du protocole sanitaire préventif prévu dans les centres d'examen. Il ainsi donné des instructions invitant tout un chacun à la vigilance pour réunir toutes les conditions nécessaires au bon déroulement des examens scolaires nationaux. Ce protocole spécial a été adopté l'année passée après validation du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus. Les services techniques de prévention de la Direction générale de la Protection civile ont effectué plusieurs visites au niveau de l'ensemble des établissements scolaires et centres d'examens réquisitionnés, pour veiller au respect des mesures de prévention et de sécurité liées à la pandémie du coronavirus.
Cependant, outre cette garantie de passer les épreuves du baccalauréat dans de meilleures conditions sanitaires, les observateurs s'interrogent déjà sur le dispositif adopté par le département de Ouadjaout pour éviter les tentatives de triches et BAC et surtout les fuites des sujets. Va-t-on recourir à la solution radicale qui est la coupure du réseau internet ?
Une «solution» qui, faut-il le signaler, pénalise tout le monde. Autre hantise des enseignants, des élèves et des parents d'élèves, c'est les erreurs dans la confection des sujets. Le Bac fera –t-il exception ? D'autant que les sujets de certaines matières des examens du BEM et de la 5éme étaient truffés d'erreurs.
Après le déroulement des épreuves, les copies seront placées dans les centres de correction. «Les copies seront compostées au niveau de 18 centres de regroupement et compostage avant de les répartir sur 87 centres de correction», précise-t-on à l'Office national des examens et concours (ONEC). Les centres de correction ouvriront leurs portes à partir du 1 juillet jusqu'au 19 juillet prochain, précise l'ONEC, affirmant qu'un seul centre national sera mobilisé pour l'annonce des résultats.

Lilia Aït Akli

48 CENTRES POUR ACCUEILLIR LES ÉPREUVES À GHARDAÏA

Légère baisse du nombre de candidats

L'HEURE sonnera aujourd'hui pour les postulants aux épreuves du Baccalauréat 2020/2021 dans la wilaya de Ghardaïa. La direction de l'éducation a recensé 12.580 candidats aux épreuves du baccalauréat de la session 2020/2021 contre 12.775 candidats inscrits la session précédente, soit une petite baisse de près de 195 candidats. Pour les candidats libres, les mêmes services font état de 830 inscrits à l'épreuve nationale.
Tous les moyens ont été mobilisés pour le bon déroulement de cet examen décisif pour des milliers de lycéens de la Wilaya. Les épreuves du baccalauréat auront donc lieu du Dimanche 20 Juin au jeudi 24 juin 2021. Les candidats seront répartis sur quelque 48 centres d'examen.
Comme chaque année, le bac mobilise non seulement les lycéens et les candidats libres mais également les examinateurs qui devront corriger des milliers de copies en un temps limité.
Plusieurs structures ont été sollicitées pour assurer le bon déroulement de cet examen pour lequel rien n'a été laissé au hasard.
Dans ce cadre, deux centres de correction ont été mobilisés. Cette année, le ministère de la Poste, des Télécommunications, et à la demande du ministère de l'Education nationale, aurait décidé de couper l'internet pendant une heure avec le début de chaque épreuve du baccalauréat pour éviter tout ce qui peut entacher ces examens. Les réseaux sociaux pourraient également être perturbés durant la période des épreuves.
Par ailleurs, l'examen de cette année se déroulera après la suspension de l'année scolaire dernière 2019/2020, en raison de la pandémie du Covid-19. Des mesures sanitaires draconiennes sont donc prévues pour éviter toutes éventuelles contaminations au coronavirus.
Le ministère de l'Education reconduira aussi, pour cette année, les mesures prises durant les précédentes sessions de bac notamment depuis le déploiement de l'internet mobile haut débit 4G en 2016 en Algérie, à savoir l'interdiction au niveau des centres d'examen des téléphones portables et autres tablettes, des outils numériques, objets connectés et écouteurs. Ces mesures concerneront aussi bien les candidats au baccalauréat que les enseignants, les surveillants et le personnel administratif.
De leurs côté, les services de sécurité locales ont a mis en place pour la couverture sécuritaire des examens du baccalauréat un plan portant mobilisation de plus de 500 policiers de différents grades, répartis sur les 48 centres d'examen et les deux centres de correction. Selon les responsables de la direction de la santé (DSP) une assistance médicale sera assurée tout le long du déroulement de ces épreuves d'examens, à travers les 48 centres. De nombreuses ambulances sont réquisitionnées par la DSP et la Protection civile pour tous besoins utiles.
Les autorités locales ont mis tous les moyens utiles et agréables pour garantir un bon déroulement des épreuves. La direction de l'Education avait à son tour, mis en temps opportun, à la disposition des élèves, des assistants psychologues, désignés spécialement afin d'encadrer les candidats, les orienter en leur dispensant quelques conseils d'ordre pratique à même de les assister sur le plan psychologique. Cela suffira-t-il à rassurer, à diminuer le trac d'un cran ?
Un groupe de candidats au Bac, de l'Institut El-Islah, de la commune de Ghardaïa se sont mis en hibernation totale durant Un mois complet.
La concentration était de mise, la ligne droite se défile devant eux, et ils ne veulent en aucun cas rater l'apothéose. Ils révisent les cours avec, dans la tête, une stratégie propre à eux, donner une priorité à tel ou tel sujet à réviser. Les parents d'élèves quant à eux, exigeants qu'ils soient, auraient offert à leurs enfants toutes les conditions propices pour que ceux-là atteignent le but prescrit, tout en leurs exigeant une bonne moyenne au BAC.
Il convient de rappeller que les examens du BEM, qui viennent de se terminer ont été entachés par un geste discriminatoire émanant d'une surveillante au niveau d'un CEM de la commune de Bounoura.
Cette dernière a pris une initiative personnelle d'interdire l'accès aux classes d'examens à quelques élèves Mozabites porteurs de leur «Chachia» suscitant un tollé sur les réseaux sociaux.

Aissa Hadj Daoud

APRÈS LE SCORE D'UN SIÈGE À L'APN

Jil Jadid répond à ses détracteurs

Le président de Jil Jadid, Djilali Soufiane, a indiqué hier que les résultats du scrutin du 12 juin viennent «démentir» les dires de ceux qui ont accusé le parti d'»avoir trahi le Hirak pour aller négocier avec le pouvoir des quotas à la prochaine Assemblée nationale». N'ayant décroché, lors des dernières législatives, qu'un seul siège à la wilaya d'El-Oued, Jil Jadid estime qu'il est porteur plutôt d'»un projet de construction de société» et ne se limite pas à «l'ambition de rempoter des sièges». Cependant, le patron du parti a avoué l'échec de son objectif, à savoir atteindre une composante diverse de l'Assemblée nationale élue.



«Ce résultat dément, de façon absolue, les propos de ceux qui disaient que Jil Jadid avait trahi le Hirak et négocié des quotas à décrocher. Ces personnes ont émis des mensonges et s'en sont pris à l'intégrité des cadres de Jil Jadid et elles se doivent de demander des excuses», a déclaré Djilali Soufiane lors d'une conférence de presse tenue hier au siège du parti.

Pour Jil Jadid, la réalité constatée aujourd'hui interpelle plus que jamais la classe politique pour que celle-ci travaille sur l'instauration d'une société cohérente, estimant qu'il poursuit, en tant qu'acteur politique, le chemin du changement démocratique encore plus long. «L'heure est au travail davantage pour la mise sur pied d'une société cohérente et Jil Jadid a un projet visant à construire une société cohérente, loin de la perspective des sièges, tant notre société se trouve dans une situation insatisfaisante», a-t-il fait constater.

Soufiane Djilali a toutefois affirmé que sa formation politique allait s'adapter à la nouvelle carte politique, une fois ses contours clairement définis, s'interrogeant, dans la foulée, sur les raisons qui laissent tant les yeux braqués sur Jil Jadid. «Pourquoi c'est spécialement Jil Jadid qui est au centre du terrain de la critique et reçoit tous ces coups qui viennent de toutes parts ? Est-ce que Jil Jadid a commis un acte immoral ? Est-ce que nous avons dirigé le pays et dilapidé l'argent du peuple ? Pourquoi tant de reproches à l'adresse de Jil Jadid», s'est interrogé le chef du parti. «Ceux qui pensent que le boycott est la solution, peuvent-ils nous dire, aujourd'hui, le résultat de ce choix ?», s'est demandé l'homme politique, mettant l'accent, une fois de plus, sur la position de son parti qui a opté pour la participation aux législatives du 12 juin passé.

Concernant sa participation au prochain gouvernement, Soufiane Djilali a infirmé tout souhait de son parti d'y prendre part, ajoutant que la légitimité du Parlement vient de la participation du corps électoral au scrutin et non des sièges décrochés par les différentes entités partisanes.

«Il est clair que Jil Jadid n'adhère pas à des alliances ou à une majorité parlementaire avec laquelle il ne partage pas les mêmes convictions politiques», a-t-il expliqué.

Par ailleurs, le conférencier a considéré que l'échec infligé à beaucoup de partis et de listes indépendantes s'explique par le seuil de 5%, qui demeure à ses yeux une condition «logique».

«Le problème qui s'est posé lors de ces législatives, c'est qu'il n'y a pas eu de forces influentes avec un taux minime de la masse électorale ayant exprimé sa voix. Cela a fait que les partis politiques bien structurés, avec un déploiement de leur base militante et une présence dans les structures de l'Etat, ont pu se positionner en tête du classement», a-t-il tenté de justifier, poursuivant que ses militants ont déposé des recours au niveau du Conseil constitutionnel, sans donner plus de détails. Selon Soufiane Djilali, les clichés conçus sur l'image du député, quelques semaines avant les législatives, ont énormément contribué à cette abstention, un phénomène électoral qui a marqué les échéances du 12 juin.

Il a fait ainsi allusion aux déclarations du sénateur Abdelouahab Benzaim du parti FLN à propos des salaires perçus par les députés et des retraites des membres de l'ex-Conseil national de transition (CNT) de 1994.

Evoquant les dépenses allouées à la campagne électorale, dont une aide d'Etat estimée à 1 671 900 000 DA, le patron de Jil Jadid s'est interrogé sur les sommes faramineuses dépensées par les partis «costauds» et certaines listes indépendantes, indiquant qu'au final, 99% de ces sommes ont été destinées à l'achat des voix et à l'encadrement des centres de vote.

Aziza Mehdid

DANS L'ATTENTE DES RÉSULTATS DÉFINITIFS

Plus de 400 recours déposés

APRÈS l'annonce des résultats provisoires des élections législatives anticipées du 12 juin, plusieurs partis et listes indépendantes ont déposé des recours pour contester des «dépassements» qu'ils considèrent outranciers. Des candidats ont posté sur les réseaux sociaux des vidéos montrant des scènes aberrantes, où des personnes bourrent des urnes électorales d'enveloppes en faveurs de leur candidat. D'autres séquestrent des observateurs mandatés par des candidats indépendants, au moment du dépouillement du scrutin. Des pratiques «préméditées», selon des candidats qui se disent victimes de fraudes. Le Conseil constitutionnel doit trancher sur plus de 400 recours déposés par des candidats dans les délais imposés par loi, soit 48 heures après l'annonce des résultats préliminaires par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). Dans ce contexte, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Mokri, a explicitement accusé «les résidus de la Issaba» d'être les instigateurs des violations enregistrées le jour du scrutin et particulièrement contre son parti.

M. Mokri a affirmé également que les agissements des résidus de la Issaba ont pu impacter négativement sur le déroulement des législatives et sur les résultats, signalant que son mouvement n'a pas accusé l'Autorité électorale indépendante de ce qui s'est passé parce qu'elle ne dispose pas de tous les outils pour surveiller pleinement le processus électoral et limiter les abus.

«Les résultats ont prouvé que le mouvement était en tête dans 15 wilayas et que le nombre de sièges déclarés était inférieur à ce qui devrait être selon les résultats inscrits aux procès-verbaux, qui ont été modifiés après en faveur d'un autre parti», explique-t-il.

De son côté, Abdelaziz Belaïd président du Front El-Moustakbal, a affirmé que son parti avait déposé des recours contre les violations enregistrées dans plusieurs wilayas, chargeant des parties, qu'il a qualifié d'»extrémistes», de vouloir rompre le cours des réformes entamées en sabotant les élections et intimidant les militants.

Le Front de libération nationale (FLN), le grand gagnant des législatives anticipées avec 105 sièges, a également déposé des recours dans 15 wilayas, concernant des voix non comptabilisées pour certains candidats et pour «d'autres abus qui ont entouré le déroulement du processus électoral». Selon des observateurs, le grand nombre des recours reçus par le Conseil constitutionnel a été déposé par des candidats indépendants, qui ont été victimes d'un «vrai hold-up orchestré par des appareils habitués à ce genre de manœuvre». Donc, le dernier mot revient à l'organe juridictionnel suprême de l'Etat, qui examinera et tranchera sur ces recours, selon son président Kamel Fenniche, qui a affirmé que s'il s'avère que le recours est fondé, une décision motivée sera rendue, soit par l'annulation de l'élection contestée ou la reformulation du procès verbal des résultats établi à cet effet et l'annonce du candidat élu de droit.

«Les personnes concernées par les recours ont le droit de formuler un recours sur les résultats préliminaires des élections, selon les conditions de forme et de fond, et ce conformément à la Constitution, notamment ses articles 191 et 224, et aux dispositions de l'article 209 de la Loi organique relative au régime électoral, ainsi qu'au règlement fixant les règles de fonctionnement du Conseil constitutionnel», a détaillé M. Fenniche.

Il convient de rappeler que le Conseil constitutionnel, et conformément à la loi, doit arrêter les résultats définitifs du scrutin dans un délai maximal de dix jours à compter de la date de réception des résultats.

Mohamed Mecelti

ANNABA

La ville peine à se débarrasser des moustiques

LA WILAYA vient d'allouer plus de 5 milliards de centimes pour aider la commune à achever son programme d'achat et d'installation de bennes de récupération des déchets destinées à mettre fin au grave problème des ordures dans la ville d'Annaba. Cette somme permettra l'achat de plus 1 500 bacs de différents calibres qui viendront renforcer le parc acquis au cours de cette année, à savoir plus de 800 unités. Sur le plan de l'assainissement, force est de constater que certains quartiers de la ville sont en train de prendre un aspect plus présentable, bien qu'un gros travail de sensibilisation auprès de la population soit encore nécessaire, comme l'a affirmé hier un élu chargé de l'environnement. «Il faut absolument mettre fin aux mauvaises habitudes. Il faut préserver ces bacs et les garder propres. C'est un acte de civisme», a-t-il déclaré. D'un autre côté, et toujours dans le cadre de l'assainissement de la ville, c'est le volet de la démoustication qui semble poser le plus problème à la commune. Les efforts fournis pour trouver des solutions d'éradication des foyers les plus importants où se multiplient ces insectes, à savoir les caves d'un nombre important d'immeubles qui sont noyés à longueur d'année par les eaux usées, sont restés vains. Dans ce contexte, la commune a dépensé cette année environ 2 milliards de centimes pour l'assèchement des caves. Ces opérations se sont avérées inutiles car ces surfaces ont été à nouveau inondées. En effet, selon notre interlocuteur, la seule solution à ce fléau réside dans la réparation des canalisations et en particulier les coudes qui sont les plus exposés à la détérioration. Selon lui, «il faut changer les coudes avant de vider les caves, les assainir et les proposer à la location pour des activités relevant de l'artisanat traditionnel». Tout un programme qui a été proposé par le service intéressé aussi bien à la commune et à la wilaya qu'à l'OPGI et n'attend plus qu'un montage financier.

Nabil Chaoui

SIDI BELAID

Des rentiers parmi les SDF du centre des démunis

SI LE CENTRE pour SDF de Sidi Belaid, dans la wilaya d'Annaba, a pour vocation première d'accueillir les vagabonds et les personnes sans ressources, force est de constater que cette structure est en passe de se transformer en hospice ou en refuge pour personnes aisées.
Enfin, selon nos sources, parmi les 65 pensionnaires, une bonne dizaine ne semblent nullement être dans le besoin. Ces derniers perçoivent des pensions et des rentes qui pourraient aisément leur permettre de se prendre en charge.
Sur une liste provenant du service administratif de ce centre figurent un pensionné qui perçoit une rente de fils de chahid et un autre qui perçoit une pension en euros qui lui est versé à partir de l'étranger.
Repérés par la DAS, les services de la Protection civile ou la Sûreté nationale, ces pensionnaires ont décidé, selon nos sources, de «s'installer pour de bon à Sidi Belaid, refusant de quitter les lieux».
Sur un autre volet, il n'est nullement besoin de rappeler l'état des lieux de l'hospice de Sidi Belaid, une structure très moderne qui a coûté énormément d'argent à l'Etat.

N. C.

COMMERCE

Autorisation d'exporter les produits du terroir

Le ministère du Commerce a annoncé, samedi, dans un communiqué, l'autorisation pour les exportateurs et les opérateurs économiques d'exporter les produits de terroir, tels que le fric, dioul, mermez et différents types de pâtes alimentaires et ce, à la condition que la matière première utilisée ne soit pas subventionnée par l'Etat.



Selon la même source, l'annonce de ces mesures est intervenue après l'étude élaborée par le groupe de travail technique qui a regroupé les secteurs du Commerce, d'Industrie et d'Agriculture autour du thème d'exportation des produits agro-alimantaires dérivés et dont des matières premières subventionnées entrent dans leur composition.
Selon le même communiqué, ces autorisations ont été décidées par le groupe technique,avec « un souci total de respecter la condition relative à ce que les produits destinés à l'exportation ne reçoivent aucun remboursement du budget de l'Etat».
Le ministère précise, à ce propos, qu'il a été autorisé l'exportation des produits de terroir, comme le fric, dioul et mermez, et ce, conformément aux tarifs douaniers fixés.
Il a été également autorisé d'exporter les produits agro-alimentaires dérivés ou ceux dont les matières premières subventionnées entrent dans la composition, comme les différents types de pâtes alimentaires, le couscous, la semoule et la farine, à condition que l'exportateur prouve que la matière première utilisée dans la production des produits destinés à l'exportation, a été importée par lui ou acquise du marché local (production nationale).
L'autre condition est qu'elle n'influe nullement sur l'approvisionnement régulier du marché national, et ce, en soumettant les opérateurs économiques activant dans ce domaine à unengagement visé par les services de commerce de wilayas et les services des douanes relevant du même territoire».
A ce propos, le ministère a indiqué qu'il sera procédé à la mise en place d'un mécanisme de calcul du différent entre le prix réel et le prix subventionné du blé par les services de l'office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), dans le cadre d'une commission sectorielle technique commune, en vue de verser le différent, à savoir le prix réel importé par les opérateurs économiques exportateurs.
En dernier, le communiqué a fait savoir qu'il a été, dans le même contexte, autorisé d'exporter les produits agro-alimentaires produits selon le mécanisme du régime douanier « admission temporaire en vue d'améliorer la fabrication» dans la production et l'étiquetage.

M. B.

MESURE DE LA GLYCÉMIE

Les bandelettes «Vital Check» produites localement fiables à 84%

LES RÉSULTATS de la première étude sur la fiabilité des bandelettes de mesure de la glycémie produites localement, initiée par la société privée Vital Care, et portant sur son système d'Autosurveillance Glycémique «Vital Check», ont été révélés vendredi à Alger et font état d'une concordance globale de près 84% des valeurs de glycémie capillaire mesurées avec ces bandelettes avec celles mesurées par un automate de laboratoire d'analyse médicale.
Les résultats de pertinence clinique globale, estimés à 99,2%, obtenus lors de cette étude multicentrique enregistrée et autorisée par le ministère de l'Industrie pharmaceutique, impliquent que les bandelettes Vital Check «n'induisent pas en erreur les médecins et les patients lors de l'adaptation du traitement», a indiqué le professeur Rachid Malek, chef de service de médecine interne et de diabétologie au CHU de Sétif et investigateur dans cette étude.
Tandis que le taux de concordance qui ressort de cette étude, dont la Société Algérienne de Diabétologie et la Société Algérienne de Médecine Interne sont les promotrices, dénote de «la fiabilité» du système de surveillance de la glycémie testé et de ses bandelettes fabriquées localement, a-t-il précisé.
Ces résultats ont été obtenus suite à l'introduction des données de cette étude, ayant concerné 463 patients, dans le logiciel du site «Diabetes & Technology», a ajouté Pr. Malek tout en soulignant que les critères d'évaluation des bandelettes utilisées dans cette étude sont conformes à la norme ISO 15197 publiée en 2013.
Toutefois, cette étude a démontré que beaucoup de facteurs non liés au système de mesure de la glycémie sont susceptibles d'altérer la performance de ce système, selon le docteur Kamel Gasmi, médecin spécialiste en médecine interne. Il citera, ainsi, les facteurs humains tels que l'état physiologique du patient avec des taux d'hématocrite élevés ou une saturation d'oxygène, cela en plus d'autres facteurs tels qu'un lavage des mains inapproprié, un échantillon de sang insuffisant ou, tout simplement, le non-respect des instructions d'utilisation.
D'autre part, les prises médicamenteuses, telles que l'acide ascorbique, la paracétamole et la dopamine peuvent fausser les mesures de glycémie, tout autant que les facteurs environnementaux, à l'instar de la température du lieu de stockage des bandelettes ou un taux d'humidité élevé, selon Pr. Malek. La manipulation inappropriée du système d'auto-surveillance glycémique a été identifiée comme le cas le plus fréquent altérant les mesures de glycémie, comme c'est le cas, aussi, du stockage et de l'utilisation inadaptée des bandelettes.

M. D.

EXÉCUTION D'AHMED ZAHANA

La préservation de la Mémoire nationale en tête des priorités

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a réitéré, hier samedi à Alger, que la préservation de la Mémoire nationale était «en tête des priorités» de son secteur pour la consécration des valeurs et idéaux de la Glorieuse révolution de Novembre.

«Le secteur des Moudjahidine place la préservation de la Mémoire nationale en tête de ses priorités conformément au programme du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en vue de la consécration des valeurs et idéaux de la Glorieuse révolution de Novembre», a-t-il affirmé dans une allocution lue en son nom par le Directeur du patrimoine historique et culturel, Mohamed Yahi, lors d'un séminaire organisé par le Musée El-Moudjahid à l'occasion de la commémoration du 65e anniversaire de la mort du héros Ahmed Zahana, dit Zabana.

Le ministre a mis en avant, dans ce sens, l'attachement de son secteur à «l'inculcation de ces valeurs et idéaux aux générations afin de préserver les acquis réalisés et poursuivre la marche de l'Algérie indépendante, rêvée et défendue par nos chouhada et moudjahidine». Pour M. Zitouni, la préservation de la mémoire des chouhada «est un devoir sacré et un serment solennel impliquant une méditation pour en tirer les enseignements, encore et toujours».



Evoquant le 65e anniversaire de la mort du héros Ahmed Zahana, guillotiné le 19 juin 1956 par l'autorité coloniale française, il a indiqué que «c'est là, l'une des nombreuses haltes de notre histoire, d'une autre grande leçon de notre glorieuse Révolution et d'une précieuse occasion pour glorifier nos symboles nationaux, qui ont fait notre gloire».

Le ministre a conclu par un rappel du riche parcours militant du premier martyr de la guillotine, infernale machine de guerre fabriquée par la France coloniale.

De leur côté, les participants à cette rencontre qui a vu la présence de représentants de la famille révolutionnaire, des corps sécuritaires et des Scouts musulmans algériens (SMA), ont mis l'accent sur «le parcours militant du Chahid Zabana et sur l'influence de l'école des Scouts sur sa personnalité», saluant «la bravoure de ce héro guillotiné à 30 ans à peine».

Né en 1926 à Mascara, Ahmed Zahana a rejoint les SMA en 1940 avant de rallier les rangs du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), en 1946, où il a été chargé de la fabrication des explosifs et de l'entretien des armes.

Le 02 mars 1950, Zabana fut arrêté pour «complot» contre la sécurité de l'Etat français et atteinte à son image à l'intérieur et à l'extérieur. A sa sortie de prison où il avait passé une peine de 3 ans, Zabana a été désigné à la tête de la 5e région où il a constitué quatre groupes à la veille du déclenchement de la Révolution nationale, le 1er novembre 1954.

Arrêté par l'armée française suite à sa blessure lors d'un accrochage avec les forces de l'occupation à Ghar Boudjlida (Mascara) le 11 novembre 1954, Zabana a été déféré devant le tribunal militaire qui l'a condamné à la peine de mort et transféré à la prison de Barbarous à Alger pour y être guillotiné, le 19 juin 1956.

S. O. B.

ANNULATION DES FRAIS DE CONFINEMENT

L'ambassade d'Algérie en France dément

L'AMBASSADE d'Algérie en France a démenti vendredi dans un communiqué les rumeurs sur la suppression de la dispense de paiement des frais de confinement décidée par le président de la République en faveur des étudiants et des personnes âgées à faible revenu à leur retour au pays, rassurant ainsi que «cette mesure est toujours en vigueur». «Contrairement aux rumeurs tendancieuses faisant état de la suppression de la dispense de paiement des frais de confinement décidée par Monsieur le président de la République en faveur des étudiants et desµ personnes âgées à faible revenu à l'occasion de leur retour aux pays, l'ambassade d'Algérie en France porte à la connaissance de ses concitoyens que cette mesure est toujours en vigueur», précise la même source.

Les autorités ont décidé de suspendre les frais de confinement pour les étudiants et les personnes âgées à faible revenus.

A ce titre et «sur instruction expresse du chef de l'Etat, des directives ont été données à l'ensemble de nos postes consulaires en France en vue d'assurer le traitement diligent des demandes y afférentes et l'obligation de communiquer aux intéressés une réponse (positive ou négative) dans un délai n'excédant pas les 24 heures», ajoute le communiqué de l'ambassade. L'ambassade tient également à préciser que «la liste des personnes éligibles à la dispense des frais de confinement est adressée quotidiennement par ses services et les Postes consulaires en France à la direction d'Air Algérie», soulignant qu'»il reste évident que la dispense de paiement n'implique aucunement une réservation dont les démarches doivent être effectuées par les intéressés».

M. D.

TRIBUNAL SIDI M'HAMED

L'ancien ministre Tahar Khaoua placé en détention provisoire

LE JUGE d'instruction de la 2e chambre du tribunal de Sidi M'Hamed a décidé de placer l'ex-ministre des relations avec le parlement Tahar Khaoua en détention provisoire pour des faits à caractère pénal liés à la corruption.

L'ancien ministre au temps du Président de la République déchu Abdelaziz Bouteflika avait été frappé d'interdiction de sortie du territoire national par le juge d'instruction du pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime économique et financier.

Le mis en cause est poursuivi d'avoir intervenu auprès de l'ex- ministre de la justice et garde de sceaux Tayeb Louh, incarcéré lui aussi, en faveur de l'homme d'affaires Abdelmalek Sahraoui

L'inculpé est aussi poursuivi dans une affaire de faux et usage de faux relative à son ascension en master et d'avoir bénéficié d'une bourse pour étudier à la faculté de droit de Paris.

Il a été débouté en décembre 2017 par le tribunal administratif d'Alger sis à Bir Mourad Rais au même titre que l'ancienne ministre de la solidarité nationale Mounia Meslem alors conseillère juridique de l'ex- ministre de la culture Khalida Toumi qui se trouve à la prison d'El Harrach pour des affaires de détournement de deniers publics concernant les festivités culturelles qu'elle organisait notamment «Alger, capitale de la culture arabe», «Constantine, capitale de la culture arabe» et «Tlemcen, capitale de la culture islamique»

Tahar Khaoua avait occupé le poste de ministre des Relations avec le Parlement de mai 2015 à juin 2016 puis de mai 2017 à mars 2019.

Redouane Hannachi

GENDARMERIE NATIONALE

186 officiers prêtent serment à la Cour d'Alger

186 OFFICIERS relevant des différentes structures de la Gendarmerie nationale (GN) ont prêté serment, samedi à la Cour d'Alger, et obtenu la qualité d'»officier de police judiciaire», indique un communiqué du Commandement. «La cérémonie de prestation de serment s'est déroulée en présence de cadres supérieurs du Commandement de la Gendarmerie nationale et de la Justice, conformément à l'article 20 du décret 108-73 du 06 juin 1973», précise la même source, ajoutant que ces officiers «ayant rempli toutes les conditions juridiques exigées, ont obtenu la qualité d'officier de police judiciaire en application de l'article 12 du code de procédure pénale, qui fait d'eux des auxiliaires de Justice exerçant sous sa bannière». Les promus seront affectés à leurs nouveaux postes de travail pour consolider les unités de la Gendarmerie nationale sur tout le territoire national, a précisé la même source. Le serment prêté constitue une reconnaissance et une admission officielle des officiers de la Gendarmerie nationale, leur permettant de s'acquitter de leurs missions et prérogatives en qualité d'officiers de Police judiciaire, conformément à l'article 15 du code de procédure pénale. C'est également un engagement de fidélité aux principes de la glorieuse Révolution de Novembre, de respect des lois et réglementations, d'obligation de secret et de protection du pays. Pour le gendarme, le serment est aussi un engagement de veiller à la préservation des intérêts suprêmes de la nation en toutes circonstances et, partant, un gage d'honneur et un fondement de l'éthique professionnelle, a conclu le communiqué. **S. N.**

ENPI

Les souscripteurs LPP invités à s'acquitter de la 3e tranche

L'ENTREPRISE nationale de promotion immobilière (ENPI) a invité, samedi dans un communiqué, les souscripteurs au programme du logement promotionnel public (LPP) qui n'ont pas encore procéder au paiement de la tranche due au titre de l'ordre de versement n 03 à finaliser la procédure commerciale dans un délai n'excédant pas les 15 jours à compter de la date de ce jour. «Tous les souscripteurs qui n'ont pas procéder au paiement de la tranche due au titre de l'ordre de versement n 03 sont invités à se rapprocher des services commerciaux auprès des Directions régionales ou des Directions des projets à travers le pays pour finaliser la procédure commerciale dans un délai n'excédant pas les 15 jours à compter de la date de parution de ce communiqué», précise l'ENPI sur sa page Facebook. Passé le délai de 15 jours, les souscripteurs concernés se verront adresser, conformément aux stipulations de la loi, deux mises en meure, ajoute la même source. Cette mesure qui concerne les souscripteurs qui ne se sont pas acquittés, à ce jours, des sommes dues pour leurs logements, intervient dans le cadre de la finalisation des listes des logements promotionnels publics, notamment pour les unités prêtes. L'ENPI rappelle, en fin, la possibilité pour les souscripteurs d'effectuer la procédure commerciale suivant la formule de finance islamique, par paiement comptant et immédiat ou par recours aux crédits bancaires classiques. **T. R.**

OUARGLA

Les programmes nationaux de recherche scientifique prioritaires débattus lors d'un forum régional

Les questions relatives aux programmes nationaux de recherche scientifique et de développement technologique prioritaires ont été débattues samedi par des enseignants-chercheurs et partenaires socio-économiques lors d'un forum régional tenu à l'Université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO).

La rencontre, à laquelle ont pris part des représentants de différentes organisations socio-économiques et des enseignants-chercheurs issus des universités d'Ouargla, Ghardaïa et El-Oued, a pour objectif la création d'un espace de coopération et de partage du savoir ainsi que des projets de recherche innovants dans les trois programmes nationaux sur la santé du citoyen, la sécurité alimentaire et la sécurité énergétique, a expliqué le recteur de l'UKMO, Mohamed Tahar Halilat.

Elle se veut aussi une contribution à la valorisation et l'exploitation des résultats de la recherche scientifique en rapport avec la promotion de la santé de la population, la sécurité alimentaire et les énergies renouvelables, a-t-il souligné.

« Depuis février 2021, nous avons encouragé les chercheurs à prendre attache avec le secteur socioéconomique pour la préparation des projets », a indiqué la représentante du de la direction générale de la Recherche scientifique et du Développement technologique (DGRSDT), relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Khatima Ait Oudhia, dans son allocation.

« Des webinaires et des rencontres de sensibilisation ont été organisés au profit de la communauté scientifique et des secteurs



partenaires », a-t-elle ajouté. Pour sa part, la directrice générale de l'Agence thématique de recherche en biotechnologie et science agroalimentaire (ATRBSA), Lynda Boutekrabt, a salué les efforts menés par l'université d'Ouargla pour réussir cette rencontre régionale offrant une opportunité aux participants, dont des chercheurs et représentants des partenaires socio-économiques, de montrer leur savoir-faire dans les différents domaines scientifiques, en prenant en considération les spécificités et les besoins de la région du sud du pays. De son côté, le directeur général de l'Agence thématique de recherche en sciences de la santé (ATRSS), Nabil Aouffen a souligné l'importance de telles initiatives visant à rapprocher les visions et les positions de la communauté scientifique et le monde socio-économique. Organisé par l'UKMO en coordination avec la DGRSDT, l'ATRBSA, l'ATRSS, le forum s'est déroulé en trois ateliers sur les thèmes de la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19 À TLEMCEN

Plus de 500 personnes en une semaine

LA CAMPAGNE de vaccination contre le Covid-19, lancée la semaine dernière au site historique « Grand bassin » de Tlemcen, a profité à 520 personnes, a-t-on appris auprès de l''établissement public de santé de proximité (EPSP) de Tlemcen.

Lancée pour la première fois en plein air, cette campagne a mobilisé tous les moyens humains et matériels pour sa réussite, a indiqué la même source, soulignant qu'une moyenne de près d'une centaine de personnes notamment les personnes âgées des deux sexes est enregistrée quotidiennement, durant cinq jours dans ce site de vaccination pour lequel un camion médicalisé mobile a été mobilisé en plus du personnel médical et paramédical et de psychologues.

D'autres campagnes similaires seront organisées dans les grandes villes de la wilaya pour toucher un grand nombre de citoyens, a-t-on annoncé à la direction locale de la santé et de la population (DSP).

En parallèle à ces campagnes de vaccination, le mouvement associatif continue ses opérations de sensibilisation en direction de la population à travers les grandes places publiques et les daïras, a-t-on constaté.

Le Dr Zineb Korso de l'EPSP de Tlemcen a rappelé, dans ce sens que la sensibilisation revêt une importance capitale dans la lutte contre le coronavirus.

« Il est impératif pour tout un chacun de respecter les mesures préventives dont le port de la bavette, la distanciation physique et l'hygiène », a-t-elle affirmé.

Des épidémiologistes du Centre hospitalo-universitaire de Tlemcen soulignent également qu'en dépit des campagnes de vaccinations et de la diminution à Tlemcen des cas de contaminations, les mesures de préventions restent de mise.

La DSP rappelle que depuis le début de la vaccination, soit le 2 février dernier, la wilaya de Tlemcen a reçu plus de 20.000 doses et plus de 12.000 personnes ont été vaccinées à ce jour.

Près de 6.000 personnes ont été touchées par le coronavirus et hospitalisées depuis l'apparition de la pandémie à Tlemcen qui déplore 353 décès.

ORAN

Réception prochaine de 1.500 logements publics locatifs à Bethioua et Sidi Benyebka

UN QUOTA de 1.500 logements publics locatifs sera réceptionné dans les prochains jours dans les communes de Bethioua et Sidi Benyebka à Oran, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya du logement.

Ce quota comprend 1.000 logements dans la commune de Bethioua, 300 autres dans la localité de Chehaïria relevant de la même collectivité locale et 200 autres unités de la même formule dans la commune de Sidi Benyebka.

Les travaux d'aménagement extérieur concernant ce quota de logements ont été achevés, notamment le raccordement aux différents réseaux : eau potable, gaz et électricité, ainsi que le bitumage des routes, la réalisation d'espaces verts, les aires de jeux pour enfants, l'éclairage public et autres.

Les services de Sonelgaz se sont attelés à faire fonctionner l'éclairage public au niveau de ces sites, alors que l'OPGI a entrepris les travaux de nettoyage de ces sites, sachant que les travaux seront achevés vers la fin du mois de juin en cours. Une opération de distribution des logements est programmée pour le 5 juillet prochain à l'occasion de la double célébration de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on indiqué.

Pour rappel, la commission de wilaya, qui comprend le représentant du wali et les différents services, à savoir les services du logement, de l'urbanisme et de l'OPGI, a pour mission de contrôler les différents programmes de logement à travers les daïras et communes de la wilaya programmés pour être attribués au mois de juillet prochain.

MASCARA

Commémoration du 65e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Zabana

LA WILAYA de Mascara a commémoré samedi le 65e anniversaire de la mort du chahid Ahmed Zabana (1926-1956), premier martyr exécuté à la guillotine par le colonisateur français.

A cette occasion, le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda s'est rendu au cimetière des martyrs de la commune de Zahana, ville natale du chahid, en compagnie des autorités locales civiles et militaires, ainsi que des membres de la famille révolutionnaire, pour une cérémonie de recueillement, avant de visiter « Ghar Boudjelida » (commune d'El-Gaâda), le site où le chahid Ahmed Zabana fut arrêté lors d'un accrochage avec l'armée coloniale française.

Sur les lieux, une exposition a été organisée avec la participation des directions des Moudjahidine, de la Jeunesse et des Sports, et de la Culture, mettant en exergue la lutte et les sacrifices du peuple algérien jusqu'au recouvrement de l'Indépendance.

Un aperçu sur la vie et la lutte du chahid Ahmed Zabana a été donné par Tahar Bekeddar de l'université de Mascara, tandis que le poète Djillali Meziane a présenté pour sa part un poème sur l'événement.

A l'occasion de cette commémoration, le stade communal de Zahana a été inauguré après avoir bénéficié d'une opération de réhabilitation d'un coût de 36,7 millions de dinars, financée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Selon les explications fournies par le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya, Ladjadj Lahcen, l'opération a consisté au revêtement du terrain en gazon artificiel, ainsi que la rénovation et le réaménagement des vestiaires et de la clôture du stade, entre autres.

L'opération de réhabilitation du stade communal de Zahana entre dans le cadre d'une large opération financée par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales et gérée par la direction de la Jeunesse et des Sports ainsi que l'administration locale, dont ont bénéficié 19 stades communaux.

ORAN

Une foire artisanale au profit des enfants déficients mentaux

L'ASSOCIATION D'AIDE aux déficients mentaux (AADM) a organisé hier, en collaboration avec l'association « B'nat El Kheir » (BLK) une foire artisanale à but caritatif au profit d'enfants souffrant de déficience mentale, a-t-on appris des organisateurs.

La foire, ayant regroupé une vingtaine d'exposants dans différents métiers et arts de l'artisanat, à l'exemple de la couture, la broderie, la céramique, la confection de produits cosmétiques et alimentaires bio, est organisée au niveau du centre des déficients mentaux de Bir El Djir, relevant de l'association AADM, a indiqué Amel Médiene, présidente de l'association BLK.

Les rentrées financières de cet événement, les frais de location des stands et de sponsoring seront versés à l'association AADM, qui gère en plus du centre de Bir El Djir qui prend en charge quelque 120 déficients mentaux, quatre autres centres similaires à El Makkari, Mohieddine (Eckmuhl) et Bouiseville, selon la même source.

Les organisateurs ont, par ailleurs, organisé en marge de la foire des ateliers de dessin de peinture et de jeux éducatifs au profit des enfants venus en compagnie de leurs parents, a fait savoir Amel Mediène, soulignant que c'est également une occasion pour sensibiliser les enfants valides sur la déficience mentale et leur expliquer l'importance de la compassion et de la solidarité vis-à-vis de cette catégorie de personnes.

Les cinq centres pour la prise en charge des déficients mentaux souffrent de quelques difficultés financières, notamment avec les répercussions de la crise sanitaire de la covid-19. « Un tel événement permet de leur apporter un appui pour remonter la pente », a déclaré Mme Mediene.

PARUTION

Samy Assad publie "Secondes escapades"

Dans son nouvel essai intitulé "Secondes escapades, cheminement d'une grande âme", Samy Assad continue d'explorer la conduite et les comportements des femmes et des hommes en société tout en suggérant une autre approche et des solutions pour affronter ce nouveau monde, en plus d'une trame explorant l'Algérie d'un point de vue touristique.

Publié aux éditions "Hibr", avec le concours de l'Office des Droits d'Auteurs et Droits Voisins (Onda), cet ouvrage de 201 pages est le deuxième essai philosophique de ce jeune auteur qui a signé, dans le même esprit "Premières pérégrinations, l'apnée de l'homme véritable dans un monde énergivore".

L'ouvrage aborde essentiellement des thématiques en rapport avec une sagesse de vie à pratiquer avec soi, ainsi que dans le rapport aux autres. Plusieurs niveaux de lectures permettent la libre interprétation du lecteur.

Un protagoniste dénommé "homme véritable" intervient très souvent dans les nombreux récits du livre, il représente pour l'auteur est un idéal masculin dans sa perspective pragmatique du monde qui l'entoure, et également l'homme doué de raison, de sagesse, et de pondération.

Préfacé par l'universitaire Afifa Bererhi, "Secondes escapades", aborde le rapport à soi, l'efficience sociale et l'investissement énergétique en société, la hiérarchie des hommes, l'univers "burlesque" qu'il juge énergivore en plus d'une partie dédiée à la philosophie du tourisme où il explore différentes régions du pays.

A chacun de ses textes, écrits de manière fragmentée, l'auteur expose un contexte, réaliste ou fictif, suivi d'un argumentation en symétrie ou en contradiction et propose souvent une forme de conclusion avec un ton souvent sentencieux et catégorique.

Il propose également des escapades qui engagent à la réflexion à partir de son observation du monde, et plus particulièrement des son exploration de l'Algérie dans des lieux comme la Casbah d'Alger, Cherchell ou l'antique Césarée, la vallée du Mzab, Constantine ou encore les hauteurs de la Kabylie et de l'Ouarsenis.

Cependant le lecteur, pour aller au bout du raisonnement de l'auteur, doit avoir la même appréciation des situations et contextes plantées par l'auteur pour pouvoir suivre son analyse et juger des conclusions avancées.

Né en 1996, Samy Assad est un professionnel du secteur du tourisme et de l'hôtellerie qui a toujours été animé d'une grande curiosité intellectuelle pour le domaine de la philosophie, il a publié en 2020 son premier essai, "Premières pérégrinations, l'apnée de l'homme véritable dans un monde énergivore".

LA RENCONTRE SE TIENDRA DANS LA CAPITALE FRANÇAISE

Razika Adnani donne une Conférence sur « la réforme de l'Islam »

LA PHILOSOPHE et islamologue algérienne Razika Adnani sera l'invitée ce dimanche d'AGIR RELIANCE pour donner une conférence dans la capitale française sous le thème Réformer l'Islam, pourquoi et comment ? est-il annoncé.

Razika Adnani est philosophe, islamologue et conférencière franco-algérienne, spécialiste des questions liées à l'islam. Elle est membre du Conseil d'Orientation de la Fondation de l'Islam de France, du Conseil Scientifique du CEFR, membre du groupe d'analyse de JFC Conseil et Présidente Fondatrice des Journées Internationales de Philosophie d'Alger. Elle est auteure de plusieurs ouvrages parus chez UPblisher, l'Aube… De 2014 à 2016, elle donne un ensemble de conférences sur le thème « Penser l'islam » à l'Université Populaire de Caen de Michel Onfray. De 2015 à 2017, elle contribue aux travaux du séminaire « Laïcité et Fondamentalismes » organisé par le Collège des Bernardins. Jusqu'en 2005, elle enseigne la philosophie en Algérie. Elle publie en 2001 et 2003 deux précis de philosophie destinés aux lycéens. Elle quitte l'enseignement afin de s'investir complètement dans la réflexion philosophique ainsi que dans la recherche sur l'Islam et la pensée musulmane. D'un point de vue philosophique, Razika Adnani est influencée par la Philosophie des Lumières et des humanistes tels que Kant et Spinoza. Penseur de l'islam, elle s'inscrit dans la lignée d'intellectuels comme Mohammed Arkoun ou Nasr Hamid Abou Zeid qui interrogent la pensée musulmane en vue de la renouveler, pour un islam plus adapté aux conditions sociales et politiques de la société d'aujourd'hui, où l'individu vit de plus en plus au contact avec l'autre.

« Si la philosophie ne répond pas avec certitude à nos questions, en revanche, elle nous propose plusieurs « voix » possibles. En nous faisant admettre notre incapacité à atteindre la vérité absolue, elle nous apprend à écouter l'autre, elle nous apprend la tolérance. » Razika Adnani.

En 2018 et en 2019, c'est à l'université Permanente de Nantes puis au Centre d'Étude du Fait religieux qu'elle donne deux cycles de conférences, l'un sur « La pensée musulmane » et l'autre sur « La réforme de l'islam du XIXème siècle à nos jours ». Razika Adnani collabore à de nombreuses émissions et journaux (Marianne, Figaro, Le Monde, La Croix…).

Les ouvrages qu'elle publie depuis 2011 sont le fruit des diverses voies de recherche dans lesquelles elle s'est engagée. Avec La nécessaire réconciliation, essai paru en France en 2014, Razika Adnani réfléchit sur la question de la violence, de la relation à l'autre, à soi et à l'histoire. Cet ouvrage emprunte à l'Algérie la matière de sa réflexion, mais ouvre le champ sur les questions relatives au rapport à la violence et à la mémoire.

Sa réflexion la mène à forger sa propre théorie de « la moralisation de la violence », phénomène qui n'est pour elle qu'un signe de corruption de la conscience morale ; ainsi, elle met en garde contre le risque de « moraliser la violence » :

« Si la violence devient une valeur morale, rien ne l'arrête, rien ne nous arrête !4 »

Par ailleurs, Razika Adnani met en évidence la relation entre violence et manque de maturité. Dans un entretien au magazine Reporters en mai 2017, elle déclare :

« La violence s'exprime là où l'humain manque de maturité parce que le travail nécessaire pour lui apprendre les valeurs de l'humanité et lui apprendre à maîtriser ses instincts n'a pas été fait. L'humain, comme le dit Ibn Khaldûn, est le seul être qui possède l'intelligence et la main : deux outils indispensables pour créer et construire. Quand l'éducation manque et que la qualité humaine est par conséquent médiocre, ces deux outils, mal utilisés, deviennent nuisibles5. » Pour elle maturité et modernité sont indissociablement liées. Elle réfute l'idée que la modernité soit associée à un temps donné :

Enfin, pour elle la relation que nous entretenons avec nous-mêmes détermine celle que nous entretenons avec autrui, et met ainsi en évidence les rapports entre violence, relation à l'autre, à soi et à l'histoire.

CINÉMA

Hassen Ferhani présente "143 rue du Désert" à Orléans (France)

LE CINÉMA Les Carmes (Orléans en France) a programmé, jeudi 17 et lundi 21 juin, deux réalisateurs à rencontrer le public. Deux documentaires, présentés en avant-première, que l'équipe des Carmes a particulièrement appréciés. Amandine Gay et Hassen Ferhani.

Ce jeudi 17 juin à 19 h 30, Amandine Gay a présenté Une Histoire à soi. Après Ouvrir la voie, un documentaire donnant la parole aux femmes noires de France, qu'elle avait aussi présenté à Orléans, la réalisatrice est de retour avec un nouveau travail sur l'adoption, par des familles blanches, d'enfants "racisés". Comme un écho à sa propre histoire. "Le film ne parle pourtant pas d'elle mais d'enfants de Corée, du Rwanda, du Brésil, du Sri Lanka… Leurs points de vue et leurs regards se croisent : sur leurs parents, la France, leur pays d'origine. C'est un film intelligent", témoigne Myriam Djebour-Roumier, du cinéma Les Carmes. La deuxième rencontre a lieu, ce lundi 21 juin, à 20 heures, avec Hassen Ferhani autour de son documentaire, 143 rue du Désert. "C'est un film un peu déroutant qui se déroule dans une station-service en Algérie, et dont le propos sur le pays est unique, rare et très intéressant", remarque Myriam Djebour-Roumier. "Le réalisateur a pris un peu le large de son premier documentaire, Dans ma tête un rond-point, plusieurs fois primé. C'est une drôle d'histoire mais du très beau cinéma, du bel ouvrage…"

Hassen Ferhani était deuxième assistant réalisateur de Karim Moussaoui sur En attendant les hirondelles, précise encore la responsable de l'action culturelle du cinéma. Habitant Marseille, Hassen Ferhani fait partie de la nouvelle vague du cinéma algérien.

BRÈVES CULTURELLES

Salon du livre amazigh : At Wasif fin prêt

L'Association Lhadj Lmekhtar Nat Said œuvre, depuis près d'une année, dans l'objectif de lancer un salon pour le livre amazigh. Investissant dans les contributions généreuses des femmes et hommes de la culture, cette association a organisé ses premières rencontres pour échanger autour de ce projet.
En effet, le fruit de ces efforts n'a pas tardé à venir. Sous le slogan « Fliksi-d adlis i…Tudert ! » (Charge un livre pour la vie), le coup d'envoi du Salon du livre amazigh sera donné le 02 juillet de l'année en cours, pour prendre fin le 05 du même mois au Centre de Formation professionnelle et de l'apprentissage de Larba At Wasif.
Par ailleurs, le commissariat du Salon a été confié à l'écrivain Halouane Hacen, qui prévoit avec les membres de l'association la réception d'une quarantaine d'éditeurs, une centaine d'auteurs, avec des conférenciers de plusieurs domaines de connaissance.

PEINTURE : ALI SILEM EXPOSE SES OEUVRES AU PAYS DE LA LOIRE (FRANCE)

LA FIGURE de l'art algérien Ali Silem expose avec l'artiste, écrivain et éditeur français Jacky Essirard ses peinture à à la Maison Bonchamps de Varades
L'un peint, écrit, publie et édite. L'autre est dans le Guide du routard de l'Algérie. Jacky Essirard et Ali Silem, exposent ensemble leurs peintures à la Maison Bonchamps de Varades, Loireauxence dans le pays de la Loire jusqu'au dimanche 27 juin. « Ensemble sans être ensemble et c'est comme ça qu'on s'entend le mieux. À chacun son étage ! », plaisantent les deux amis. Car tout entre eux est histoire de signe. Signe d'amitié d'abord, mais signe du trait de la couleur.

PRIX DE LA CRITIQUE DE LA POÉSIE ARABE : RACHID IDRISSI REMPORTE LE « SHARJAH »

Le chercheur universitaire marocain, Rachid Idrissi a remporté le prix Sharjah de la critique de la poésie arabe dans sa première édition, a-t-on appris des médias émiratis.
Ayant effectué un projet de recherche intitulé Mohamoud Darwich : au cinéma ou quand il pense poésie, Rachid Idrissi a participé à ce concours placé sous le thème Critique de la poésie : de la rhétorique aux méthodologies modernes avec 102 chercheurs issus de 13 pays arabes.
Le premier lauréat du prix empochera 100.000 DH émiratis alors que le deuxième et troisième recevront respectivement 75.000 et 50.000 DH émiratis.
Fondé en 2021, le prix Sharjah de la critique de la poésie arabe récompense désormais (annuellement) des chercheurs et critiques littéraires en matière poétique et encourage la créativité dans cette discipline sur les poètes arabes.

DISPARITION : MORT À 81 ANS DU PEINTRE FRANÇAIS GÉRARD FROMANGER

Le peintre français Gérard Fromanger, artiste engagé et représentant majeur de la Figuration narrative, est décédé à l'âge de 81 ans, a annoncé vendredi l'Académie française des Beaux-Arts.
"C'est avec émotion que l'Académie des Beaux-arts a appris le décès du peintre Gérard Fromanger", a indiqué sur Twitter l'institution, qui avait fait dialoguer ses œuvres avec celles d'impressionnistes dans une exposition montée en 2019 au Musée Marmottan Monet dans la capitale française.
"Gérard Fromanger était un visionnaire. Un artiste engagé dans la défense de toutes les libertés, un poète à la palette enjouée et multicolore", a réagi l'ancien ministre de la Culture de François Mitterrand, Jack Lang.
Cet artiste né en 1939 à Pontchartrain, près de Paris, était le prototype de l'artiste empathique, engagé dans son époque: "L'angoisse est mondiale: du temps, du fric, du marché", avait-il expliqué en 2019.
Descendant d'une longue lignée de peintres, il faisait partie d'un groupe d'artistes qui ont formé dans les années 1960 le courant de la Figuration narrative (ou "nouvelle figuration"), consistant à créer des récits et des histoires avec des figures, en contraste avec l'art abstrait.
Il a notamment réalisé de nombreuses toiles mettant en scène des foules de silhouettes colorées, et avait aussi une très forte prédilection pour la couleur rouge qu'il sublimait dans ses créations.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN

Raïssi élu au premier tour avec 61,95% des voix

Ebrahim Raïssi, 60 ans, est le nouveau président de l'Iran. Il a emporté la présidentielle de vendredi, dès le premier tour avec plus de 60 %, mais aussi avec une abstention massive de la population. Ultraconservateur, proche du Guide suprême Ali Khamenei, le véritable détenteur du pouvoir, Raïssi est un dur du régime. Mais il pourrait paradoxalement renouer le dialogue avec l'Occident sur le dossier du nucléaire.



L'ultraconservateur Ebrahim Raïssi, 60 ans, a remporté sans surprise la présidentielle iranienne de vendredi dès le premier tour, avec plus de 62 % des voix, selon des résultats quasi définitifs publiés ce samedi 19 juin. Raïssi un pur produit du régime de l'Iran, poulain du guide suprême Ali Khamenei et partisan sans états d'âme de la manière forte.

Toujours coiffé du turban noir des seyyed (les descendants de Mahomet), vêtu d'un long manteau de religieux et le nez chaussé de fines lunettes, l'austère et sans charisme Ebrahim Raissi est une caricature des religieux au pouvoir dans la République islamique d'Iran, dont il est devenu le président. Normal car l'homme est un pur produit du régime issu de la Révolution qui a renversé, en 1979, la monarchie iranienne soutenue par l'Occident.

Né en novembre 1960 dans la ville sainte de Machhad (nord-est), Raïssi est devenu, à seulement 20 ans, procureur général de Karaj, à côté de Téhéran, chargé notamment de poursuivre les ennemis du nouveau régime, attaqué au même moment par l'Irak de Saddam Hussein. La guerre (1980-1988) fait quelque 500 000 morts iraniens, pendant que Raïssi grimpe les échelons de l'appareil judiciaire. Procureur général de Téhéran (1989-1994), il est ensuite chef adjoint de l'Autorité judiciaire de 2004 à 2014, année de sa nomination au poste de procureur général du pays.

L'HOMME DU GUIDE SUPRÊME

Dans sa jeunesse, Ebrahim Raïssi a suivi à l'école de Machhad les cours de religion et de jurisprudence islamique de l'ayatollah Ali Khamenei. Il est très proche du Guide suprême, qui détient depuis 1989 le véritable pouvoir en Iran, ce qui explique son ascension. Le poids de Raïssi est devenu une évidence en 2016, quand Khamenei l'a placé à la tête de la puissante fondation caritative Astan-é Qods Razavi, qui gère le très saint mausolée de l'Imam-Réza à Machhad, ainsi qu'un immense patrimoine industriel et immobilier.

Ebrahim Raïssi (à droite) avec l'ayatollah Ali Khamenei. Des médias iraniens font de Raïssi un possible successeur du Guide suprême, qui détient la réalité du pouvoir en Iran. Ebrahim Raïssi (à droite) avec l'ayatollah Ali Khamenei. Des médias iraniens font de Raïssi un possible successeur du Guide suprême, qui détient la réalité du pouvoir en Iran. L'année suivante, en 2017, il est le candidat du camp conservateur (et donc du Guide) à la présidentielle. Il avait alors échoué avec 38 % des voix face à Hassan Rohani, réélu au premier tour, qui ne pouvait briguer un troisième mandat samedi. Des médias iraniens n'hésitent pas à faire de Raïssi un successeur potentiel du guide, aujourd'hui âgé de 82 ans. L'homme est d'ailleurs membre du bureau directeur de l'Assemblée des experts, à qui il revient de nommer le Guide. Sa biographie officielle signale désormais qu'il enseigne depuis 2018 dans un séminaire chiite de Machhad. Pour muscler le CV religieux de celui qui n'est que hodjatoleslam, un rang inférieur à ayatollah dans le clergé chiite ?

Par son mariage avec Jamileh Alamolhoda, professeure de sciences de l'éducation à l'université Chahid-Béhechti de Téhéran, avec laquelle il a eu deux filles diplômées du supérieur, Raïssi est aussi le gendre d'Ahmad Alamolhoda, imam important et représentant provincial du Guide à Machhad.

Ebrahim Raissi est un ultraconservateur, sans états d'âme, et partisan assumé de l'ordre. Pour l'opposition et les organisations de défense des droits humains, son nom est associé aux exécutions massives de détenus en 1988, à l'époque où il était jeune procureur adjoint du tribunal révolutionnaire de Téhéran.

Interrogé en 2018 et en 2020 sur cette page noire, au cours de laquelle des milliers de militants de gauche, qui avaient pourtant participé à la révolution, ont été exécutés, Raïssi a nié y avoir joué un rôle direct. Mais il a rendu hommage à l'ordre donné par l'ayatollah Khomeiny, fondateur de la République islamique, de procéder à cette épuration.

Les militants politiques et de la société civile en Iran s'attendent à des jours sombres sous la présidence Raïssi. Ils rappellent qu'en 2009, lors du Mouvement vert de protestation populaire contre la réélection du président ultrraconservateur Mahmoud Ahmadinejad, Raïssi avait lancé : À qui nous parle de compassion islamique et de pardon, nous répondons : nous allons continuer d'affronter les émeutiers jusqu'à la fin et nous déracinerons la sédition.



C'est sous son règne à la tête de l'autorité judiciaire (2019-2021) que l'ONG caritative Imam Ali, active depuis plus de vingt ans dans la lutte contre la pauvreté, a été interdite. Ou encore qu'en 2020, le dissident Rouhollah Zam, exilé en France d'où il animait une chaîne d'information sur la messagerie Telegram, a été kidnappé en Irak, jugé en Iran et exécuté.

L'HOMME DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Ebrahim Raïssi a sans surprise été élu dès le premier tour, avec près des deux tiers des voix. Il faisait figure d'archifavori, faute de concurrence réelle après la disqualification de presque tous les candidats, dit « réformateurs » , dans la ligne du président sortant Hassan Rohani. Les premiers chiffres de la commission électorale laissent entrevoir une participation autour de 50 %, probablement gonflée pour donner davantage de légitimité au vainqueur.

Une majorité d'Iraniens ne sont pas allés voter, épuisés par la crise économique aggravée par les sanctions américaines et la pandémie (82 000 morts, sans doute bien plus). Au-delà de la base conservatrice qui s'est mobilisée pour Raïssi, à l'image des murs de Téhéran saturés par son portrait, ceux qui ont voté Ebrahim Raïssi l'ont fait dans l'espoir, souvent sans grande illusion, d'une amélioration de leurs conditions de vie. Loin de toute considération sociétale ou religieuse.

L'HOMME DU COMPROMIS NUCLÉAIRE ?

C'est le paradoxe de cette élection. L'ultraconservateur Raïssi, celui qui avait fait campagne en 2017 en fustigeant la faiblesse du réformateur Rohani dans le bras de fer nucléaire avec l'Occident, pourrait bien être celui qui renoue le dialogue sur ce dossier. L'accord a été validé par le Guide suprême et nous nous engageons à le respecter, a-t-il soutenu lors d'un débat à la télévision nationale. Au diable l'idéologie, et vive le pragmatisme ! L'Iran, dont l'économie est au plus mal, a besoin d'une levée des sanctions américaines, que l'administration Trump a renforcées après avoir envoyé promener l'accord conclu en 2015. Il prévoyait de réintégrer l'Iran dans le commerce mondial en échange d'un contrôle de son programme nucléaire civil pour éviter un usage militaire. Téhéran qui s'est affranchi de ses obligations est prêt à revenir au texte de 2015. De toute façon sur ce dossier sensible, comme sur les autres, notamment le rapprochement en cours avec l'ennemi saoudien, le futur président Raïssi, qui prendra ses fonctions en août, a peu de marges de manœuvre. Toutes ces questions essentielles relèvent du Guide suprême.

R. I.

COVID-19 EN AFRIQUE

La troisième vague accélère

L'OMS a confirmé qu'une troisième vague de Covid-19 était en train de frapper le continent. À contre-courant d'une tendance mondiale à la baisse depuis début mai, la pandémie de Covid-19 a accéléré en Afrique pour la cinquième semaine d'affilée. La trajectoire des cas de Covid en Afrique est « très, très inquiétante », a estimé vendredi le responsable des situations d'urgence à l'OMS, le docteur Michael Ryan, avec la diffusion de variants plus contagieux et un taux de vaccination dangereusement bas. Selon les données collectées par l'OMS, il y a eu en Afrique 116 500 nouvelles infections la semaine dernière, soit 25 500 de plus que la semaine précédente.

Le docteur Ryan a souligné que, vu dans son ensemble, le continent ne semblait pas si mal loti, ne comptant que pour un peu plus de 5 % des nouveaux cas enregistrés dans le monde la semaine dernière et pour 2,2 % des décès. Mais dans certains pays les infections ont doublé et elles s'affichent en hausse de plus de 50 % dans d'autres, s'approchant du pic atteint pendant la première vague à l'été 2020. La troisième vague des cas de Covid-19 « s'amplifie et s'accélère » en Afrique avec les variants, avait déjà alerté jeudi le bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le continent, en réclamant une augmentation de l'approvisionnement en vaccins.



DES VARIANTS PLUS CONTAGIEUX

Comme la Dre MatshidisoMoeti, directrice de l'OMS pour l'Afrique, le docteur Ryan a souligné que le continent est beaucoup plus vulnérable parce qu'il a reçu si peu de vaccins anti-Covid, quand l'Europe ou les États-Unis ont des taux de vaccination qui leur permettent de revenir à une vie plus normale avec une baisse spectaculaire des infections et des décès. « La réalité crue c'est que, dans une zone avec de multiples variants plus contagieux et qui ont potentiellement un impact plus fort, nous avons laissé de larges parts de la population et les populations vulnérables en Afrique privées de la protection des vaccins, alors que les systèmes de santé sont déjà fragiles », s'est indigné le docteur Ryan.

La République démocratique du Congo (RDC), la Namibie et l'Ouganda ont enregistré leur plus haut nombre de cas hebdomadaires depuis le début de la pandémie, souligne l'OMS. Selon l'OMS, cette hausse s'explique en grande partie par une météorologie saisonnière plus froide en Afrique australe et la propagation de variants plus contagieux. Le variant Delta, détecté en Inde, a été signalé dans 14 pays africains et les variants Beta et Alpha – identifiés au Royaume-Uni et en Afrique du Sud – ont été trouvés dans plus de 25 pays africains.

L'OUGANDA ET L'AFRIQUE DU SUD PRENNENT DES MESURES

Le président ougandais Yoweri Museveni a annoncé vendredi de nouvelles mesures de restriction contre l'épidémie de Covid-19, dont la suspension des déplacements à l'intérieur du pays pendant au moins six semaines, alors que le taux de contamination a atteint un niveau record dans ce pays d'Afrique de l'Est. Les pénuries d'oxygène et de médicaments affectaient les hôpitaux alors que les cas quotidiens ont augmenté au cours des trois dernières semaines, passant de 100 à plus de 1 700. « Les hôpitaux sont pleins », a martelé le chef de l'État.

Officiellement pays du continent le plus touché par le virus, l'Afrique du Sud, durement frappée par une deuxième vague fin 2020, redoute depuis plusieurs semaines cette annonce. Quatre des neuf provinces du pays, dont celle du Gauteng, qui englobe Johannesburg ainsi que la capitale Pretoria, étaient déjà considérées fin mai comme touchées par la troisième vague. Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a annoncé fin mai un retour à des mesures plus strictes alors que les admissions à l'hôpital ont augmenté de près de 60 % au cours des deux dernières semaines. L'armée a été envoyée en renfort dans la province de Gauteng, province la plus peuplée – qui abrite la capitale administrative Pretoria et le centre financier de Johannesburg — et actuel l'épicentre de l'épidémie, représentant environ 60 % de la dernière augmentation quotidienne des cas.

LA SEULE SOLUTION : VACCINER

« C'est le résultat d'une distribution inique des vaccins », a-t-il martelé. C'est particulièrement vrai pour l'Afrique où seulement 1 % de la population est pleinement vaccinée.

L'Afrique avait jusque-là été frappée moins durement par la pandémie que d'autres régions, mais cela ne veut pas dire que cela restera le cas. « Il est totalement prématuré de penser que la prochaine vague en Afrique sera juste une courte pluie et pas une tempête », a dit le médecin. Et d'ajouter : « Je pense qu'il nous faut prendre ce qui se passe en Afrique très, très au sérieux. »

En retard par rapport au reste du monde, l'Afrique du Sud n'a vacciné qu'un peu plus de 1 % de sa population, alors que l'objectif fixé par l'OMS est de vacciner 10 % de la population de chaque pays d'ici à septembre. Largement critiqué pour avoir tardé à se lancer dans la course mondiale à l'acquisition des précieux vaccins, le gouvernement affirme avoir acheté assez de doses pour au moins 45 des quelque 59 millions de Sud-Africains. Cyril Ramaphosa a plusieurs fois dénoncé un « apartheid vaccinal » favorisant les pays riches pour l'accès aux vaccins. L'Afrique du Sud et l'Inde mènent une campagne pour une renonciation aux droits de propriété intellectuelle sur les vaccins contre le coronavirus, afin que chaque pays puisse produire des doses.

Signe que l'heure est grave, la Tanzanie s'est finalement résolue à rejoindre l'initiative Covax. Depuis le début de la pandémie en effet, le président John Magufuli, décédé le 17 mars dernier, avait adopté une position de défiance face à la pandémie et aux institutions comme l'OMS. Le chef d'État tanzanien minimisait l'impact du Covid-19, affirmant que son pays s'était « libéré du Covid » par la prière, il avait rejeté tout confinement ou mesure, comme le port du masque. Cette situation a entraîné l'augmentation du nombre de cas de contamination. Avec l'arrivée au pouvoir de Samia Suluhu Hassan, le pays a changé de stratégie et veut réagir.

R. I.

AstraZeneca condamné à livrer des vaccins à l'UE

SAISIE par la Commission européenne, la Cour de première instance de Bruxelles astreint le groupe pharmaceutique à envoyer 50 millions de doses d'ici à la fin septembre. Le Tribunal de première instance de Bruxelles, saisi en référé par la Commission européenne, ordonne à AstraZeneca de livrer 50 millions de doses, échelonnées d'ici à la fin septembre. Le juge a prononcé, sur la base d'un premier examen du dossier, une astreinte de 10 euros par dose manquante, soit un maximum de 500 millions d'euros si le groupe devait faire totalement défaut.

La Commission se réjouit de ce premier verdict qui reconnaît que le groupe pharmaceutique n'a pas effectué ses « meilleurs efforts » pour honorer son engagement en refusant, par principe, d'utiliser les usines à Halix (aux Pays-Bas) et celles d'Oxford Biomedical (Royaume-Uni) alors même que ces deux usines figuraient dans le contrat conclu. Le Tribunal parle de « faute lourde » et considère que le groupe britannico-suédois a « délibérément » violé ses engagements. Mais de son côté, le groupe AstraZeneca crie quand même victoire en soulignant que la Commission avait demandé à la justice de lui imposer 120 millions de doses à la fin juin 2021 et 300 millions à la fin septembre. « Toutes les autres mesures demandées par la Commission européenne ont été rejetées, et en particulier la Cour a conclu que la Commission européenne n'avait aucune exclusivité ou droit de priorité sur toutes les autres parties contractantes », souligne le groupe AstraZeneca.

Pour l'instant, la justice ne se prononce pas sur les 219,8 millions de doses restantes considérant qu'elle n'a pas assez d'information sur les capacités de production d'AstraZeneca. Cependant, le tribunal belge a déjà audiencé le jugement sur le fond les 24 et 29 septembre 2021 et se prononcera à ce moment-là si nécessaire.

R. I.

FOOT / COUPE ARABE DES NATIONS (U20) :

Les Verts sans complexe pour bousculer la hiérarchie au Caire

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) abordera la Coupe arabe des nations de la catégorie, prévue au Caire (Egypte) du 20 juin au 6 juillet, avec l'intention de jouer son va-tout et viser l'exploit dans un rendez-vous qui verra la présence de 16 nations.

Les joueurs du sélectionneur national Mohamed Lacet entreront en lice dimanche, en affrontant leurs homologues mauritaniens (18h00 algériennes), avant de défier les Egyptiens mercredi (15h00), puis le Niger (invité de l'Union arabe de football, ndlr), le samedi 26 juin (15h00), en clôture de la phase de poules. Face à la Mauritanie, les Algériens tenteront de réussir leurs débuts dans cette compétition, avant la grande explication face au pays hôte, dans ce qui sera probablement le match pour la première place du groupe. Même si l'adversaire reste, a priori, à la portée des «Verts», il n'en demeure pas moins que les coéquipiers d'Omar Mohamed (Académie FAF) devront rester vigilants face à la Mauritanie pour éviter d'être surpris et de démarrer du mauvais pied.En vue de ce rendez-vous arabe, le staff technique national a programmé quatre stages de présélection, dont un ultime effectué la semaine dernière, à l'issue duquel Mohamed Lacet a établi la liste des 23 joueurs, dont 15 évoluant à l'étranger. «J'ai noté de belles choses dans cette équipe. Je ne pouvais espérer mieux», a déclaré Mohamed Lacet qui va diriger pour la première fois les U20 dans un tournoi, après avoir coaché auparavant l'équipe nationale des U17.Le match d'ouverture de la compétition, qui



regroupe 16 équipes scindées en quatre groupes de quatre, opposera l'Egypte au Niger, dimanche (15h00). Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour le second tour du tournoi. La précédente édition de la Coupe arabe des nations des U20, disputée en Arabie saoudite, avait été remportée par le Sénégal.

PROGRAMME DES MATCHS DU GROUPE A (HEURES ALGÉRIENNES) :

1re journée (dimanche 20 juin) :
Egypte - Niger 15h00
Mauritanie - Algérie 18h00
2e journée (mercredi 23 juin) :
Algérie - Egypte 15h00
Niger - Mauritanie 18h00
3e journée (samedi 26 juin) :
Egypte - Mauritanie 15h00
Algérie - Niger 15h00.

UNION ARABE DE FOOTBALL :

L'Algérien Mohamed Raouraoua désigné vice-président d'honneur de l'UAFA

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua a été nommé vice-président d'honneur, de l'Union arabe de football (UAFA), lors des travaux de la 26e Assemblée générale de l'instance de football arabe, jeudi à Djeddah (Arabie saoudite). «L'Assemblée générale a adopté lors de sa première réunion, la décision du prince Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel, de désigner Mohamed Raouraoua en qualité de vice-président d'honneur de l'UAFA» a indiqué le communiqué final de l'AG publié sur son site officiel. M.Raouraoua avait occupé le poste de 1er vice-président de l'UAFA, durant deux mandats consécutifs. Il avait également présidé la très importante commission des compétitions de l'instance de football arabe chargée notamment de la gestion de la Ligue des champions dans sa nouvelle formule. L'actuel président de la Fédération algérienne de football (FAF), Amara Charaf-Eddine, accompagné de Rachid Oukali, membre du Bureau Fédéral, a pris part à l'assemblée générale de l'Union arabe de football association. Par ailleurs, l'assemblée générale élective a plébiscité le prince Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel à la tête de l'UAFA pour le mandat olympique 2021-2025, à l'issue de la 26e AG tenue jeudi à Djeddah (Arabie saoudite). A l'issue de son élection, Abdel-Azziz Ben Turki El-Faycel a remercié les membres de l'AG, pour la confiance placée en lui, et également les membres du bureau sortant pour les efforts consentis lors du précédent mandat qui a contribué à la réussite du programme de développement du football arabe. Ont été également élus MM. Saoud EL-Mouhandi, Hachem Hayder, Abdallah Djenabi, Hamid Chibani membres du comité exécutif de l'UAFA, représentants du continent asiatique, alors que pour le continent africain, ce sont MM. Hani Abu Rida, Wadie Jary, Ahmed Ould Yahia et Faouzi Lekjaa qui ont été élus. Le nouveau bureau exécutif de l'Instance de football arabe a approuvé d'autre part la nomination de Abu Rida et El-Mouhand, respectivement premier et second vice-président de l'UAFA, alors que le Dr Rajallah a été maintenu au poste de secrétaire général de l'UAFA. .La représentativité féminine est restée à l'actif de Mme Samar Nessar, quant au président de la Fédération palestinienne de football, le général Djibril Radjoub a préservé sa qualité de membre permanent.

JO-2020 : Les six fan-zones prévues pour suivre les compétitions supprimées

LES SIX FAN-ZONES initialement prévues pour suivre sur des écrans géants les compétitions olympiques à Tokyo lors des Jeux olympiques (23 juillet-8 août) sont supprimées en raison de la crise sanitaire, a annoncé samedi la gouverneure de la capitale japonaise, Yuriko Koike.»Nous avons décidé d'annuler ces évènements qui rassemblent du monde», a-t-elle déclaré devant des journalistes après une rencontre avec le Premier ministre japonais Yoshihide Suga.»Pour compenser, nous allons utiliser encore plus internet pour créer l'atmosphère des Jeux et diffuser de nombreuses informations culturelles», a continué Yuriko Koike. Le Japon a déjà interdit l'entrée du public étranger sur son territoire pour l'événement et a également réduit le nombre de bénévoles et d'invités.
Cette annonce intervient deux jours avant une réunion importante avec les membres de l'organisation des Jeux afin de finaliser ce qui sera autorisé pour les spectateurs locaux.
Politiques et organisateurs poussent pour autoriser quelques spectateurs à assister aux compétitions, mais les experts sanitaires conseillant le gouvernement estiment qu'il serait plus sûr d'organiser les Jeux à huis clos. L'archipel nippon a été relativement épargné par la pandémie, ayant
déploré officiellement jusqu'ici 14.000 morts liés au Covid-19 depuis début 2020.
Mais la crise sanitaire a mis sous pression le système hospitalier et l'accueil des JO fait redouter une recrudescence des cas et une propagation aggravée de variants, d'autant qu'à peine 6% de la population japonaise est complètement vaccinée pour l'heure.

FOOT / DEMI-FINALES DE LA COUPE DE CAF - COTON SPORT-JS KABYLIE :

Accord de la CAF pour la présence de 10.000 spectateurs

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a donné son accord pour la présence de 10.000 spectateurs lors des demi-finales de la Coupe de la CAF, devant opposer le Coton Sport Garoua (Cameroun) à la JS Kabylie (Algérie), en attendant «l'accord des autorités» a indiqué vendredi la direction des Canaris.» La Confédération africaine de football a donné son accord pour la présence de 10.000 supporters lors des demi-finales de la Coupe de la CAF, en attendant l'accord des autorités algériennes» a écrit le club algérien sur sa page facebook officielle. Après avoir imposé le huis-clos à l'ensemble des compétitions inter-clubs, afin d'éviter une éventuelle propagation du coronavirus, l'instance continentale a décidé de donner le feu vert au club camerounais, pour disputer sa demi-finale «aller» en présence 10.000 spectateurs. Idem pour la JS Kabylie, qui a obtenu le même droit, sauf qu'elle devra attendre le feu vert des autorités algériennes, et qui se fera en concertation avec le comité scientifique, chargé du suivi de la pandémie, pour savoir si elle pourra vraiment évoluer devant ses supporters au match retour, prévu à Alger. La demi-finale aller de cette Coupe de la CAF initialement prévue dimanche prochain à Garoua a été délocalisée par la CAF à Yaoundé (17h00 algériennes), en raison de l'absence du système de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), tel que exigé, alors que la 2e manche est programmée pour le dimanche 27 juin (20h00), au stade du 5-Juillet (Alger).

CIO: FEU VERT POUR LE PROJET «FORÊT OLYMPIQUE» EN AFRIQUE

QUELQUE 355 000 arbres indigènes seront plantés dans près de 90 villages du Mali et du Sénégal- pays hôte des Jeux de la Jeunesse à Dakar en 2026, sur une superficie totale de 2 120 hectares environ, dans le cadre du projet «Forêt olympique», initié par le Comité International olympique (CIO), a annoncé l'instance olympique sur son site officiel. Le CIO, basé à Lausanne a exposé, jeudi, les détails de son projet de «forêt olympique» dans les deux pays de la région du Sahel en Afrique et qui fera partie de la Grande Muraille verte, une initiative qui a pour ambition de restaurer les écosystèmes dégradés dans la région. L'instance olympique travaillera avec les communautés afin que la forêt olympique, inscrit dans sa stratégie de développement durable, puisse leur bénéficier sur les plans social, économique et environnemental. Conformément à l'Accord de Paris, le CIO s'est engagé à réduire ses émissions de carbone de 30 % d'ici 2024, puis de 45 % d'ici 2030. La forêt olympique devrait contribuer à atteindre cet objectif, en absorbant 200 000 tonnes d'équivalent CO2, soit plus que les émissions projetées du CIO pour la période 2021-2024.Et pour donner vie à cette forêt olympique, le CIO coopérera avec TreeAid, une organisation à but non lucratif engagée depuis plus de 30 ans aux côtés des populations des zones arides d'Afrique.

DEMIE FINALE (ALLER) DE LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AUJOURD'HUI À YAOUNDÉ (CAMEROUN (17H00) :

Coton Sport de Garoua –JS Kabylie : Les Canaris décidés à prendre option pour aller en finale

Ainsi donc 19 ans plus tard, la JSK retourne à Yaoundé. La dernière fois qu'elle avait séjourné dans la capitale camerounaise, c'était en 2002, lors de la finale retour de la coupe de la confédération pour y affronter le Tonnerre locale qu'elle avait battu sur le score sans appel de 4-0 avant de concéder une courte défaite sur le score de 1-0.



Ce fut le second sacre consécutif de la JSK dans cette compétition qu'elle avait encore remportée l'année suivante. Aujourd'hui est un autre grand jour. La JS Kabylie, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), affrontera les Camerounais de Coton Sport, dimanche au stade Ahmadou-Ahidjo de Yaoundé (17h00 algériennes), avec l'objectif de faire un pas vers la finale de l'épreuve, à l'occasion de la demi-finale aller. Auteurs jusque-là d'un parcours presque sans faute, les «Canaris» ne sont plus désormais qu'à 180 minutes d'une éventuelle finale de l'épreuve, dont la dernière remonte à 2002.Pour espérer atteindre le dernier stade de la compétition, les coéquipiers du capitaine Réda Bensayah devront impérativement sortir le grand jeu à Yaoundé face à un adversaire loin de constituer un inconnu pour les joueurs kabyles. En effet, les deux équipes se sont rencontrées en phase de groupes et la JSK a réussi à l'emporter lors des deux manches : 1-0 à Tizi-Ouzou puis 2-1 à Garoua. «Nous avons préparé cette première manche d'une manière classique. Nous avons travaillé pendant une bonne semaine, cela faisait longtemps qu'on n'a pas eu cette opportunité. On a profité pour travailler un peu le côté physique mais également l'aspect technico-tactique. Les préparatifs se sont bien déroulés, les joueurs ont répondu à nos attentes et montré beaucoup d'enthousiasme et une bonne mentalité pour préparer ce match», a indiqué l'entraîneur Denis Lavagne dans une déclaration à la page officielle Facebook du club.Sur le plan de l'effectif, Lavagne va bénéficier de l'ensemble de ses éléments, de quoi lui offrir l'embarras du choix pour aligner un Onze compétitif et conquérant. «Nous connaissons le Coton Sport et ils nous connaissent aussi. C'est un avantage pour les deux côtés. On sait comment notre adversaire a joué les deux premiers matchs, mais ils vont certainement apporter des modifications, il faut qu'on soit vigilants. Nous savons qu'on peut les battre, il faut s'attendre à un dur combat, plus dur que celui livré à Garoua», a-t-il ajouté. Avant d'enchaîner : «Jouer à Yaoundé au lieu de Garoua peut constituer unavantage pour nous, l'important est d'imposer notre jeu à l'adversaire et de démontrer ce dont on est capables sur le terrain». Alors qu'il devait se dérouler au stade Roumde-Adjia de Garoua, ce match a été délocalisé par la CAF au stade de Yaoundé en raison des difficultés pour la mise en place du système de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage).La demi-finale retour aura lieu le dimanche 27 juin au stade Olympique du 5-Juillet d'Alger, à partir de 20h00. L'autre demi-finale de la Coupe de la Confédération mettre aux prises dimanche au Caire les Egyptiens de Pyramids FC aux Marocains du Raja Casablanca (20h00 algériennes).

MATCHS AVANCÉS DE LA 26e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 :

Le CSC renverse et enfonce l'ASAM, le NAHD revient de loin face à l'ASO

LE CS CONSTANTINE a frappé un grand coup vendredi après-midi, en allant s'imposer (3-2) chez le voisin AS Aïn M'lila pour le compte de la 26e journée de Ligue 1, ayant vu l'ASO Chlef se faire tenir en échec à domicile par la NA Hussein Dey (1-1).Les choses avaient pourtant bien commencé pour l'ASAM, ayant réussi à ouvrir le score dès la 17e minute par l'intermédiaire de son buteur-maison, Mohamed Tiaïba (1-0). Peu après le retour des vestiaires, les Sanafir avaient réussi à égaliser par Abdelhakim Amokrane (52'), mais à la 77e, Tiaïba, qui semblait dans un grand jour, avait réussi à redonner l'avantage aux Rouge et Noir (2-1). Quoique, la fin de match a été toute à l'avantage des visiteurs, ayant d'abord réussi à égaliser (2-2) par l'intermédiaire de Youcef Djanit (90'), avant que Ilyès laïche ne surgisse à la 90'+4, pour offrir une victoire inespérée aux Constantinois (2-3).Un précieux succès en déplacement, qui permet au CSC de se hisser provisoirement à la 6e place du classement général, avec 39 unités. Soit à égalité de points avec l'USM Alger et le MC Alger, qui comptent cependant un match en moins. De son côté, l'ASAM, qui avait relativement bien démarré la saison avant d'enchainer une série de mauvais résultats, se retrouve désormais au 11e rang, avec seulement 31 unités au compteur. De son côté, l'ASO Chlef a été tenu en échec à domicile par le NA Hussein Dey (1-1), alors qu'il avait longuement mené au score. En effet, les Rouge et Blanc avaient rapidement ouvert le score, grâce à l'attaquant Ameur Bouguettaya, qui avait trouvé le chemin des filets dès la huitième minute de jeu.Un acquis que ses coéquipiers ont jalousement défendu, jusqu'à la 90'+6, moment choisi par le défenseur Zine El Abidine Sebbah pour égaliser. Un nul qui n'arrange aucune des deux équipes, car si les Chélifiens sont douzièmes, avec 28 points, le Nasria reste scotché à sa 17e place, avec seulement vingt-deux unités au compteur. Les autres matchs de cette 26e journée se sont déroulés hier et aujourd'hui, au moment où le «Classico» USM Alger - JS Kabylie a été reporté à une date ultérieure. Il n'y aura qu'un seul match au menu pour aujourd'hui, mais il vaudra quand même le détour, car ayant le statut de derby des Hauts-Plateaux, à savoir : le chaud duel entre l'ES Sétif et le CA Bordj Bou Arréridj. Autre bonne raison de suivre ce match, le fait qu'il opposera l'actuel leader à l'avant-dernier, faisant que même l'enjeu sportif sera très important, aussi bien pour l'Aigle noir qui joue le titre que pour les Criquets, qui croient encore au maintien.

RÉSULTATS :

AS Aïn M'lila - CS Constantine	2-3
ASO Chlef - NA Husseïn-Dey	1-0

UAFA – FAF : LES REMERCIEMENTS DE LA FAF AU SECRETAIRE GENERAL DE L'UAFA

AVANT de quitter Djeddah, où ils ont pris part aux travaux de l'assemblée générale élective (AGE) de l'Union arabe de football association (UAFA), qui s'est déroulée jeudi dernier, le Président de la Fédération algérienne de football, M. Amara CHARAF-EDDINE, et M. Rachid OUKALI, membre du bureau fédéral et président de la commission finances, ont tenu à adresser leurs plus sincères remerciements au secrétaire général de l'UAFA, le Dr Rajaa Allah AL-SULAMI pour tout l'intérêt qu'il a accordé aux représentants algériens et tous les engagements pris pour redonner une réelle relance dans les relations entre les deux instances . Le Président de la FAF a également félicité le Dr Rajaa Allah AL-SULAMI pour avoir été reconduit dans ses fonctions de secrétaire général de l'instance arabe de football.En marge des travaux de l'assemblée générale ordinaire puis élective de l'Union arabe de football association (UAFA), le Président de la Fédération algérienne de football, M. Amara CHARAF-EDDINE s'est réuni avec son homologue le Président de la Fédération saoudienne de football (SAFF), Yasser Ben Hassen Almisehal. Les deux présidents ont émis le vœu de travailler ensemble, de renforcer les relations entre leurs deux fédérations et d'effectuer des échanges dans plusieurs domaines.

COUPE ARABE DES NATIONS U20 : LES JEUNES VERTS A PIED D'ŒUVRE EN L'EGYPTE

LA DÉLÉGATION de la sélection nationale U20, s'est envolée le matin du vendredi 18 juin 2021 (08h45) à destination du Caire en prévision de sa participation à la Coupe arabe des nations de la catégorie programmée du 17 juin au 03 juillet 2021 en Egypte. La délégation algérienne a été conduite par M. Hakim MEDANE, membre du Bureau Fédéral et le directeur technique national, M. Ameur CHAFIK. Après un voyage plaisant, les Verts sont arrivés à l'aéroport international du Caire vers 12h30 où ils ont été reçus par Son Excellence l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Mohand El Salah LADJOUZI. La délégation a ensuite pris la direction de l'hôtel TRIUMPH où elle a pris ses quartiers. Vers 19h30, le staff technique a rallié une des annexes du Cairo Stadium pour effectuer la première séance d'entrainement en terre Égyptienne. La sélection algérienne se trouve dans le groupe A en compagnie de l'Egypte, le Niger et la Mauritanie. Les jeunes Verts entrent en compétition ce dimanche 20 juin en affrontant pour son premier match la Mauritanie.

ADAM OUNAS INTERRESSE LE BESIKTAS

PRÊTÉ CETTE SAISON à Cagliari puis à Crotone, l'international algérien Adam Ounas est l'un des feuilletons de l'été. Sous contrat avec le Napoli, il pourrait rejoindre la Turquie et un certain Rachid Ghezzal. Tous les 10 jours en moyenne, une nouvelle rumeur paraît au sujet d'Adam Ounas. Il faut dire que l'international (14 sélections, 4 buts) est une cible de choix pour de nombreux clubs, lui qui est en fin de contrat en juin 2022 avec le Napoli. Auteur de 4 buts et 3 passes en seulement 16 matches de Serie A cette saison, aidé par son profil polyvalent (ailier gauche ou droit, milieu offensif ou milieu latéral), Ounas est ainsi annoncé à Sassuolo, au Genoa, au Torino et, désormais aussi, en Turquie.En effet, Besiktas, le club où devrait rebondir Rachid Ghezzal après y avoir brillé cette saison, s'intéresserait de près au joueur.

LAZIO DE ROME : MOHAMED FARES SUR LE DÉPART ...

APRÈS seulement une seule saison à la Lazio, l'international algérien Mohamed Fares pourrait déjà faire ses valises. Selon le journaliste italien Alfredo Pedullà, le lateral gauche de 25 ans ne rentre pas dans les plans du nouvel entraîneur du club Maurizio Sarri, lui qui a remplacé Simone Inzaghi à la barre technique. Toutefois, Fares pourrait rester en Serie A toujours selon Pedullà, selon qui trois club italiens se sont déjà renseignés sur le défenseur algérien, le Torino, Cagliari et la Fiorentina. Fares, qui a rejoint le Lazio en provenance de SPAL l'été dernier pour 10 millions d'euro, a disputé 29 matchs toutes compétitions confondues la saison dernière, dont 6 en Ligue des Champions. Par contre, il n'a débuté que 19 matchs comme titulaire et joué en intégralité seulement 4 fois matchs en 19 titularisations. Pour rappel il compte 10 matchs en sélection, mais sa dernière remonte à en octobre 2019 contre le Nigeria.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:18 | 12:31 | 16:23 | 19:56 | 21:37 | 03:26 | 12:36 | 16:26 | 19:59 | 21:38 | 03:38 | 12:50 | 16:42 | 20:14 | 21:55 | 03:53 | 12:41 | 16:21 | 19:52 | 21:22 | 03:48 | 12:57 | 16:47 | 20:20 | 21:58 | 03:54 | 13:02 | 16:51 | 20:24 | 22:02 | 03:58 | 13:05 | 16:54 | 20:26 | 22:04 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7022 — DIMANCHE 20 JUIN 2021

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	25°	19°
Oran	26°	17°
Constantine	40°	23°
Ouargla	46°	30°

ARRANGEMENTS INTER-LIBYENS ET ENTRE PUISSANCES RÉGIONALES

Seïf el-Islam Kadhafi, l'option au règlement de la crise libyenne ?

Et si Seïf el-Islam revenait au pouvoir en Libye ? La question peut paraitre farfelue tant les événements qu'a connu ce pays depuis février 2011 ont été d'une violence extrême avec une traque systématique du clan de l'ancien Guide de la Révolution libyenne, Mouammar Kadhafi lui-même exécuté dans des conditions inhumaines. Dix ans plus tard, les Libyens, las des guerres par procuration dont ils sont victimes, n'excluent pas un retour de celui qui fut le dauphin de son père pour diriger la Libye post-Kadhafi. Le rejet des milices et le discrédit de la confrérie des Frères Musulmans participent justement à faciliter le retour de Seïf el-Islam aux affaires.



Dans une Libye meurtrie par dix ans de guerre civile et de guerre par procuration, toute perspective de retour à un pouvoir fort et charismatique est considérée comme une lueur d'espoir. L'instabilité chronique qui a succédée à un pouvoir fort et très centralisé, celui du clan Kadhafi, a laissé les Libyens perplexes. A choisir entre une «démocratie» instable et fragile et un pouvoir même autoritaire mais garantissant la stabilité, le second choix est vite plébiscité. C'est ce qui se dit du côté de Tripoli, où les milices des Frères Musulmans n'ont plus le vent en poupe.

Après des années de chaos, les arrangements inter-libyens et surtout par puissances interposées sont arrivés à une conclusion : remettre en selle une personnalité consensuelle pour briguer le poste de président lors des présidentielles du 24 décembre prochain. Et la personnalité la plus en vue actuellement n'est autre que le fils du défunt Guide de la Jamahirya. Seïf el-Islam Kadhafi avance désormais vers un nouveau destin national avec l'assentiment des tribus libyennes, de l'Egypte, des Emirats arabes unis et de la Russie.

Le cousin de son père, Ahmed Kadhaf Eddam, établi au Caire dispose de fonds considérables non seulement pour financer une éventuelle campagne électorale, mais surtout pour redorer le blason de son parent à travers une campagne médiatique sur les chaines de télévisions égyptiennes et celles établies à Dubaï.

Toujours présents dans les joutes politiques du pays, les kadhafistes pèsent dans les alliances locales en vue de doter la Libye d'institutions de transition. C'était le cas de Omar Abou Cherida, un des dirigeants loyaux à Seif el-Islam Kadhafi, s'est porté candidat aux élections du Conseil présidentiel, représentant la région du Fezzan.

C'est d'ailleurs le même Abou Cherida qui a fait, le 15 janvier dernier, le déplacement de Moscou avec Meftah el-Werfelli afin de rencontrer l'émissaire spécial du président russe pour la région du Moyen-Orient et en Afrique, Mickaël Bogdanov. Juste avant, le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Verchinine avait mis l'accent sur la nécessité d'associer les sympathisants de Mouammar Kadhafi au Dialogue national inter-libyen.

LA DÉSESCALADE POUR JUGULER LA CRISE

La Russie qui tente de se repositionner dans la région après l'erreur stratégique de février 2011, où le président Dimitri Medvedev avait donné son accord pour appliquer la no fly zone, prétexte pour bombarder la Libye, entend garder intactes toutes ses chances pour peser sur la future équation politico-militaire mais aussi économique et énergétique.

Le retrait des troupes étrangères et notamment les combattants étrangers a été une condition sine qua non posée par l'ONU pour faire avancer les négociations politiques. En décembre dernier, l'Onu estimait à quelque 20.000 le nombre de mercenaires et combattants étrangers en Libye: des Russes du groupe privé Wagner, des Tchadiens et des Soudanais pour le compte de Haftar, les jihadistes de Syrie, emmenés par la Turquie, aux cotés des milices des Frères Musulmans

Le rejet quasi-total des partis et des parties proches des Frères Musulmans a conduit leurs sponsors turc et qatari à revoir leurs desseins géopolitiques. Il ne servait à rien de vouloir maintenir le peuple sous le joug de la violence, d'où les séries de rapprochements entre Ankara et Le Caire, et entre Doha et Le Caire. La désescalade en Libye était parmi les points les plus discutés pour juguler la crise.

Sur le terrain maintenant, certains parient sur le fait que le Courant «La Libye de l'Avenir» que conduit Abdelhamid Dbaibah, le chef de gouvernement désigné, n'est que le prolongement du projet «La Libye de demain» lancé par Seif el-Islam en 2006. A l'époque, Dbaibah était l'un des points cardinaux de ce plan de réforme du régime de l'Intérieur et qui visait à développer le pays.

Ayant occupé plusieurs postes, dont celui de Directeur général de la Compagnie d'Investissement national intérieur et de président du Conseil d'administration d'une holding qui compte 15 entreprises internationales dans le domaine du développement ainsi que celui de président du Conseil d'administration de la Compagnie libyenne pour le développement et l'investissement, Abdelhamid Dbaibah est considéré comme faisant partie du premier cercle proche de Seif el-Islam.

Le Chef du gouvernement désigné et bien qu'il ait annoncé sa dissension prématurée du Régime de Kadhafi, il n'en demeure pas moins qu'il reste un homme pragmatique qui favorise la réconciliation. Il n'est pas, d'ailleurs, exclu qu'il ait obtenu l'appui de parties considérées comme proches de l'ancien Régime, lors de l'ultime et décisif round du vote, qu'il a remporté avec Mohamed al-Manfi, contre la liste de Aguila Salah, Oussama Jouili et Fathi Bachagha. Sur la base de cela, il est attendu que les sympathisants de Seif el-Islam Kadhafi multiplient leurs activités au cours de la phase transitoire, dans le cadre du mouvement «Rachahnak» (Nous t'avons désigné candidat).

UNE SÉRIE D'OBSTACLES

Condamné à mort par un tribunal de Zenten, au nord-ouest de la Libye avant d'être remis en liberté, il y a dix ans, le plus politique des enfants du Guide assassiné n'a pas été vu en public. La dernière fois, lors de la chute de son père, en 2011 suivie de son arrestation par la milice Katibat Abou Bakr al-Seddik ou encore, par vidéoconférence, en juin 2014, durant son procès, dénoncé comme expéditif par l'ONU et des ONG.

Condamné à mort en 2015, il a été libéré en 2017 par la même milice qui l'avait arrêté, au nom d'une loi d'amnistie promulguée en 2015 par le Parlement établi dans l'est du pays.

Néanmoins, une série de d'obstacles d'ordre juridique empêche la candidature de Kadhafi fils à la Présidentielle du 24 décembre prochain. Seif el-Islam a été, en effet, condamné à mort par contumace, par un tribunal de Tripoli, mais ses sympathisants espèrent qu'il bénéficiera d'une amnistie générale dans le cadre d'une Réconciliation nationale.

De plus, la Cour Pénale Internationale (CPI) réclame son extradition, étant accusé de crimes contre l'Humanité. A la fin de l'année 2019, la CPI a affirmé qu'il est encore dans la ville de Zenten (sud-ouest de Tripoli), bien que le régiment de «Abou Bakr al-Seddik», qui le séquestrait depuis 2011, avait annoncé sa libération en juin 2017.

Depuis cette date, Seif el-Islam n'a pas été aperçu en public, à telle enseigne que le journal «Al-Ounwan» (Le Titre, proche de Haftar) avait rapporté qu'il était décédé après avoir été atteint de la tuberculose dans son lieu de détention, quelques jours avant l'annonce de sa libération.

Par ailleurs, Berlin va accueillir le mercredi 23 juin la deuxième conférence sur la paix en Libye sous l'égide de l'Onu et avec, pour la première fois, la participation du gouvernement de transition libyen. «Nous voulons soutenir le gouvernement libyen pour que les élections prévues le 24 décembre puissent avoir lieu», a souligné le chef de la diplomatie allemande, Heiko Maas, précisant que la rencontre se ferait au niveau des ministres des Affaires étrangères.

Les participants feront notamment le point sur la transition politique en Libye depuis la précédente conférence tenue le 19 janvier 2020 et «les prochaines étapes nécessaires en vue d'une stabilisation durable», a précisé le ministère allemand dans un communiqué. «L'accent sera mis sur les préparatifs en vue des élections prévues le 24 décembre et le retrait prévu selon les termes du cessez-le-feu des troupes étrangères et des mercenaires de Libye», a poursuivi le ministère.

Seïf el-Islam Kadhafi a-t-il ses chances pour revenir sur le devant de la scène politique dans son pays. Tous les indices concourent à une réponse positive. Reste quelques réglages politique avant une probable annonce de sa candidature.

Ce qui fut jadis impossible ne l'est plus désormais ; un Kadhafi pourra succéder à un autre.

Mahmoud Benmostefa